7ème ANNEE — PRINCE-ALBERT, SASK., MERCREDI 6 MARS 1918 — No. 52

Administration et Rédaction :
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask., Téléphone 2964

Abonnement :
Un an, Canada - $1.50
Un an, Étranger - $2.00

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

LE PATRIOTE DE L'OUEST



Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Paraissant tous les mercredis

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

On trouve l'idée bonne

L'idée que nous avions suggérée, la semaine dernière, de ne plus rien avoir à faire avec la *Saskatchewan School Trustees Association* et de fonder nous-mêmes une association de commissaires paraît bien répondre au sentiment général, non seulement des Franco-Canadiens, mais aussi de tous les autres éléments sensés de la population de notre province. C'est du moins l'opinion unanime que nous avons entendu exprimer de divers côtés au cours de la semaine écoulée.

Le fanatisme n'avait sans doute pas prévu toute la portée de ses actes, mais il doit, coûte que coûte, en subir les conséquences. Quelques commissions scolaires franco-canadiennes ont déjà envoyé leur démission au secrétaire de l'Association des commissaires. Cette attitude est la seule qui s'impose. L'exemple doit être suivi par toutes. Et le plus tôt sera le mieux. Mais cette protestation, pour être efficace, doit être portée à la connaissance des autorités provinciales. On aura donc soin de faire tenir copie de la lettre de démission au député du comté et au ministère de l'Education. Dans les districts mixtes où le bureau ne pourrait s'entendre sur l'attitude à adopter, les commissaires franco-canadiens pourraient toujours protester individuellement.

Quelques-uns des nôtres sont peut-être sous l'impression que la *Saskatchewan School Trustees Association* est une organisation en quelque sorte officielle contre laquelle il serait imprudent de lutter. Qu'ils se détrompent: cette société n'a nullement le monopole des matières d'éducation et toute autre association, fondée dans le même but jouira absolument des mêmes privilèges quant au paiement des frais de voyage du délégué à la convention annuelle par le district scolaire. L'article 113 de la loi scolaire n'admet aucune équivoque à ce sujet:

"La commission, y est-il dit, peut faire une dépense d'au plus $2 par membre par année pour faire partie d'une *association de commissaires quelconque organisée dans la province*, et subordonnément à l'approbation des contribuables à l'assemblée annuelle, peut nommer l'un d'entre eux pour assister à une convention de commissaires, et peut payer ses frais de voyage et d'entretien durant son absence à cette convention."

* * *

Le gouvernement, sans doute, a encouragé la fondation de cette Association de commissaires d'école dont on pouvait attendre beaucoup de bien si elle avait su comprendre le beau rôle qui lui revenait; mais cela ne veut pas dire qu'il est décidé à la soutenir maintenant qu'elle est sortie de la bonne voie. La rumeur d'après laquelle il songerait à lui susciter des entraves et à l'étouffer est évidemment sans fondement. Quoi qu'il en soit, l'unique moyen pour nous de combattre l'influence néfaste de cette organisation orangiste est d'avoir notre propre association de commissaires à nous, laquelle, de concert avec d'autres associations similaires d'autres groupes, pourra facilement contrebalancer les tendances fanatiques de la bande Bryant.

Cette attitude ne comporte, de notre part, aucune idée de provocation. Elle est la seule logique et la seule conforme à notre dignité. Une association qui s'occupe essentiellement des choses de l'éducation est supposée se composer d'hommes ayant eux-mêmes une certaine éducation. Or les délégués à la convention de Saskatoon, au témoignage du président de l'assemblée lui-même qui le leur a crié en pleine face, se sont conduits comme des voyous. Nous ne voulons plus rien avoir à faire avec ces gens-là. Qui oserait nous en blâmer ?

Si la *Saskatchewan School Trustees Association* est tombée dans un discrédit complet, elle ne doit s'en prendre qu'à elle-même. En se lançant tête perdue, comme elle l'a fait, dans les problèmes de races et de nationalités, elle allait fatalement au suicide. Ces questions brûlantes ne pouvaient être abordées avec fruit dans de pareilles conditions. On a eu le grand tort, surtout, d'annoncer la dernière convention comme devant être la revanche de celle de l'année précédente pour l'élément de langue anglaise. Or tout le crime des délégués non anglais à Régina, en 1917, avait été simplement de repousser l'usage dans les écoles de manuels exclusivement neutres et unilingues. En quoi cette décision exprimée par la majorité des commissaires justifiait-elle un appel enflammé en faveur des institutions britanniques menacées ?

Il existe, dira-t-on, chez les Anglo-Canadiens, un certain élément modéré qui regrette les excès auxquels s'est livrée la convention de Saskatoon. Ce sentiment existe si bien qu'il a trouvé son écho dans la presse et il est juste d'en tenir compte. Tout de même nous sommes encore en droit de reprocher à ces braves gens de s'être laissés dominés par ceux que guidaient uniquement les préjugés de race et de religion. En tout cas, cette sympathie d'un très petit nombre, si sincère soit-elle, ne saurait détruire l'impression d'ensemble que nous ont laissée les journées des 20 et 21 février, ni nous faire revenir sur notre décision de briser avec la *Saskatchewan School Trustees Association*.

D'ailleurs, la cause de l'enseignement chez nous, Franco-Canadiens, ne peut être servie utilement que par une association de commissaires d'école nationale. On a pu s'en rendre compte à Sakatoon de façon éclatante. Pendant les quatre heures que nos délégués ont passées ensemble, dans la salle des Chevaliers de Colomb, sous les auspices de l'Association Interprovinciale, il s'est fait dix fois plus de travail pratique pour nous que dans toutes les séances des deux journées de la convention.

* * *

La Saskatchewan aura donc sans tarder, pour répondre au vœu unanime des nôtres, son association de commissaires d'école franco-canadiens. Nous apprenons de bonne source que différents groupes d'autres nationalités sont également décidés à agir de même. Qu'il soit bien entendu que nous ne pouvons ni ne voulons confondre notre cause avec la leur. Nous avons des droits formels qu'ils n'ont pas, et c'est précisément pour les faire valoir que nous sentons le besoin de nous grouper en une association de langue française, toute alliance de ce genre ne saurait donc que nous affaiblir. Cependant il nous sera bien permis de relever en passant le succès à rebours de la grande offensive de nos amis les orangistes. Ils voulaient en finir une bonne fois avec les questions de langues et de nationalités, et voilà que le résultat le plus clair de leur levée de boucliers est de réveiller partout le sentiment national et d'organiser la résistance à l'assimilation.

La création de la nouvelle association projetée viendra à son heure. En attendant, les commissaires d'école de nos centres franco-canadiens ont à accomplir un devoir précis qu'ils ne doivent pas différer: celui de rompre officiellement, et par une lettre motivée, avec la *Saskatchewan School Trustees Association*.

SIMPLES NOTES

"Le Pape, arbitre de la paix," *par M. Henri Bourassa, est certainement l'ouvrage le plus important qui ait été publié au Canada, et peut-être ailleurs, depuis la guerre. L'esprit du profond et brillant publiciste canadien s'apparente à celui de Louis Veuillot dans son attachement au Pape. Le vrai sens catholique lui a fait découvrir dans la marche des événements de la grande guerre des aperçus vraiment sublimes.*

* * *

D'après le résultat final des élections y compris le vote des soldats, il n'y a que deux députés oppositionnistes élus à l'ouest des grands lacs: M. Molloy (catholique) député de Provencher, (Manitoba) et M. White, député de Victoria (Alberta).

* * *

Il est rumeur que le général Landry, récemment revenu du front, remplacera le général Fage comme commandant du district militaire de Québec.

* * *

Nos félicitations au "Journal de Waterloo" qui vient d'entrer dans sa 37ème année. Ce journal fut établi dans une région des Cantons de l'Est au moment où les Canadiens français ne formaient qu'un noyau, et ils sont partout aujourd'hui en très forte majorité.

* * *

Le maire Church de Toronto n'est pas tendre pour la loi du service militaire. Il dit qu'elle a coûté des millions au pays et n'a obtenu que de minces résultats. Si le gouvernement avait dépensé le quart de cet argent pour le recrutement volontaire le résultat eût été plus considérable.

* * *

Le juge Duff a refusé l'exemption des élèves de petits séminaires de la province de Québec. C'est une atteinte directe aux foyers de recrutement du clergé et des professions libérales. Qu'adviendra-t-il du clergé canadien si la guerre dure encore plusieurs années et que la loi soit appliquée dans toute sa rigueur !

* * *

"La loi du service militaire, dit le juge Tellier, a été adoptée afin d'organiser le pays et non de le diviser". Si tous les juges interprétaient la loi dans ce sens, ils pourraient en corriger les funestes conséquences.

* * *

A partir du 1er mai, tous les épiciers de détail devront avoir une licence du bureau des vivres. Cette mesure atteint 22,000 maisons de commerce.

* * *

L'an dernier, la province de Québec a produit vingt millions de livres de sucre d'érable. La récolte de cette année promet d'être plus abondante encore.

* * *

Au cours de l'été et de l'automne 1917, la foudre a causé pour environ $60,000 de dégâts dans les districts ruraux de la Saskatchewan. Un grand nombre de chevaux et de bêtes à cornes ont été tués. 113 granges et autres constructions ont été détruites.

* * *

Les marchands de grain favorisent la fermeture des élévateurs de campagne, pendant le temps des semailles, partout où la chose est possible, afin de libérer leur personnel qui pourra aider aux travaux des champs.

* * *

Depuis le jour où Montcalm donnait héroïquement sa vie sur les plaines d'Abraham, le Canada français et la Vieille France ne connurent jamais d'heures d'union aussi intime que celles que les Français des deux pays vivent aujourd'hui—Le Droit.

* * *

A Leipzig, Sask., la police provinciale saisit des films de vues animées qui étaient destinés à faire de la propagande pro-allemande dans l'Ouest.

* * *

Lizzie Palmer, la femme la plus âgée de l'Ile du Prince Edouard sinon de tout le Canada, est morte à l'âge de 115 ans. Jusqu'à il y a deux ans, elle pouvait lire sans lunettes.

* * *

A Londres on ne badine pas avec les règlements du contrôleur des vivres. Un des grands hôtels vient d'être puni d'une amende de $500 pour avoir augmenté la ration de pain de ses clients.

* * *

L'élevage continuera longtemps à être une industrie payante. Au cours des sept années qui ont précédé la guerre, la quantité d'animaux de boucherie a diminué aux Etats-Unis de 15 millions tandis que la population a augmenté de 11 millions dans la même période.

* * *

Le chanoine Cabanel, aumônier militaire français, a donné une série de conférences à New-York et à Boston qui ont soulevé l'enthousiasme. Chez ce merveilleux orateur il serait difficile de dire laquelle est la plus admirable de sa foi religieuse ou de sa foi patriotique. Il doit continuer à donner des conférences dans d'autres grandes villes des Etats-Unis, à Cincinnati, Baltimore, Philadelphie, Washington, etc.

* * *

Un journal hebdomadaire à huit pages le "Stars and Stripes" édité par des officiers et des soldats américains, vient de paraître en France. Il sera l'organe du corps expéditionnaire américain.

* * *

"Le général Pétain disait récemment à un journaliste américain: "Ne parlez ni de nos généraux ni de nos officiers, parlez de nos soldat : ce sont eux qui ont tout fait."

Amendements à la loi scolaire

Au cours de la dernière session de la législature de la Saskatchewan, plusieurs amendements ont été apportés à la loi scolaire. Nous donnons ici un aperçu des principaux que nous recommandons à l'attention des commissaires d'école et du public en général.

La femme d'un contribuable a le droit de vote et peut être nommée membre du bureau, quand ce contribuable réside avec sa femme, pourvu que l'un des deux soit dûment qualifié comme contribuable ou contribuable résident.

Les vacances dans les écoles rurales commenceront à la même date que dans les districts de ville, c'est-à-dire le 2 juillet et le 23 décembre; cependant les commissaires, sur l'approbation du ministre, peuvent fixer les vacances d'été à leur guise entre le 1er juillet et le 1er octobre, et les vacances d'hiver entre le 23 décembre et le 15 février. Ceci ne s'applique pas aux écoles de villages et de villes.

Les bureaux des districts ruraux d'école séparée n'auront plus à s'occuper de la répartition et de la collection des taxes scolaires. Cette tâche reviendra à la municipalité rurale pour toutes les écoles de la municipalité.

Les soldats enrôlés pour service outre-mer sont exemptes des taxes.

Quand une compagnie est exempte des stipulations de l'article 42 de la loi des cotisations, la propriété cotisable de la compagnie sera inscrite, taxée et cotisée sur le rôle de cotisation pour le district d'école publique. Toutes les taxes ainsi réparties seront collectées comme taxes payables pour l'école publique, et une fois collectées, seront divisées entre l'école publique et l'école séparée, conformément à la loi.

Ces amendements sont entrés en vigueur le 1er janvier de cette année.

La majorité définitive du gouvernement est de 69

Les résultats complets du vote des soldats portent la majorité ministérielle de 45 à 69. C'est donc 24 sièges que les soldats à eux seuls gagnent au gouvernement.

Il n'y a toujours rien de changé dans la province de Québec. Frank Oliver est battu dans Edmonton-Ouest par une majorité de plus de 2,700. Dans le comté de Nipissing, Ont., le candidat unioniste Harrisson l'emporte par 11 voix sur le libéral canadien-français Lapierre. Dans Victoria, Alta, le libéral White garde ses positions. Lui et M. Molloy, de Provencher, Man., sont les seuls libéraux élus dans l'Ouest.

On relâche les fermiers

Le bureau de libération établi à Régina pour examiner le cas des jeunes gens appelés par la conscription, bien qu'ils soient occupés aux travaux de la ferme, fonctionne depuis un certain temps et a déjà renvoyé sur leurs terres un bon nombre de cultivateurs.

Tous les jeunes gens qui n'ont pas réussi à se faire obtenir justice devant leur tribunal local devraient s'adresser sans délai à ce bureau de Régina. Le gouvernement semble enfin décidé à accorder l'exemption militaire à tous les fermiers et à tous les travailleurs agricoles de bonne foi.

M. FRANÇOIS VEUILLOT A EDMONTON

La France et la guerre

L'action visible de la Providence dans la mobilisation de l'armée française, la victoire de la Marne et la résistance de Verdun—La dévotion au Sacré-Coeur—M. François Veuillot et le Canada—Souvenir de Mgr Grandin—La jeunesse catholique en France.

Dimanche, le 10 février, la société Saint-Jean-Baptiste a donné aux citoyens d'Edmonton et des environs une fête d'esprit et de cœur. Le héros de cette charmante réunion fut M. François Veuillot, dont l'éloge n'est plus à faire pour tout catholique de langue française. Sa Grandeur Mgr Legal, archevêque d'Edmonton, présida et présenta, en quelques mots pleins de cordialité et d'à-propos, l'illustre journaliste. Dans le joli programme portant au verso ce touchant petit poème que Louis Veuillot, oncle du conférencier, a intitulé "Dernières Volontés", la Conférence: "*La France et la Guerre*", était précédée, comme préface d'actualité palpitante, d'un morceau tout récent—tragédie d'aviation—dit avec une émotion saisissante par Mademoiselle Anne Marie Jeuvrin, et d'un duo, "*En avant*" et "*Le Drapeau*", chanté avec ce charme que savent y mettre ces chers enfants si hautement appréciés par les auditoires d'Edmonton, Eloïse et Cecil Martin.

La thèse de M. François Veuillot, ce fut l'action visible de la Providence divine dans la mobilisation de l'armée française en 1914, dans la victoire de la Marne et dans la résistance triomphante à Verdun. L'orateur commença par le pronostic absolument grave d'une attaque prochaine et plus puissante que jamais sur le front français. Comment conjurer cet affreux péril? Intérêt lugubre, qui empoigne tout d'abord la grande salle bondée d'une assistance enthousiaste. C'était le nœud, savamment préparé de manière à dissimuler le dénouement. D'une voix pénétrante et claire, d'un accent de conviction transparente, d'une phrase imagée, précise, mais toujours simple, arrivant, sans avoir l'air d'un propos délibéré, à cet emporte-pièce final qui provoque les applaudissements spontanés, l'orateur raconta, avec d'amples détails inédits pour nous, comment ce fut la prière de Paris chrétien qui fit reculer les Allemands juste au point où les hauteurs de Montmartre et de la colline de Sainte-Geneviève leur apparurent à l'horizon; comment, encore une fois, ce fut la prière, organisée dans toute la France, par l'Evêque de Verdun, qui enhardit le général Castelnau "ce saint", comme l'appela l'orateur, à dire ce mot que l'événement a vérifié: "Ils ne passeront pas."

De ces deux grands faits résulte la conclusion: la troisième grande poussée de l'ennemi, plus terrible, peut-être, que les deux autres, se brisera, comme elles, devant le barrage infranchissable de la prière collective. Toute la conférence, on le voit, est imprégnée du surnaturel, mais du surnaturel pratique produisant ses preuves. Pas un mot de ces visions miraculeuses dont on a tant parlé. Dieu, qui dirige l'agitation mondiale, attend qu'on l'invoque avec confiance et ensemble.

L'Honorable Wilfrid Gariépy remercia l'orateur avec une éloquence *à la hauteur de la sienne*, et fut vivement applaudi.

Lundi soir, 11 février, réception au Collège des Jésuites. Monseigneur l'archevêque, accompagné d'un nombreux clergé et de l'élite de la société canadienne d'Edmonton, honora la fête de sa présence. Le Rév. Père Lessard, S.J., distingué musicien, paya de sa personne avec sa virtuosité connue, accompagna avec art le jeune élève violoniste, E. Couture, qui fut rappelé avec insistance, joua l'adaptation musicale de "*La Légende du Moulin d'Alsace*" composée par lui-même en l'honneur de M. François Veuillot, dans laquelle il rappela sa carrière d'écrivain catholique, notamment son zèle pour le Drapeau du Sacré-Cœur. Après un encadrement si opportun le R. P. Bellavance, Recteur du Collège, dit: "Vous avez entendu M. Veuillot hier: vous n'avez pas besoin qu'on vous le présente. Déjà nous le connaissons par ses écrits et nous l'estimons. Depuis que nous l'avons entendu, cette estime s'est changée en admiration et en un sentiment de légitime fierté pour nous qui sommes de sa race. N'avons-nous pas pour ancêtres ces Bretons tenaces, ces fins Normands qui, au 17e siècle, ont planté la croix sur les bords du Saint-Laurent, en y apportant la civilisation française? Nous avons peut-être perdu un peu, beaucoup même, de la finesse du Normand; mais M. Veuillot, qui connaît les luttes que nous avons eu à soutenir depuis 160 ans, M. Veuillot, qui a entendu parler de ces gestes accomplis par les nôtres pour la défense de leur religion et de leur langue, avouera que nous avons au moins conservé la ténacité du Breton."

M. Veuillot est un apôtre de la dévotion au Sacré-Cœur. Il est un de ceux qui espèrent un jour voir l'image de ce Divin Cœur orner les plis du glorieux drapeau français. Il a même écrit un livre là-dessus, qui a servi à nos jeunes gens. C'est là qu'ils puisaient leurs arguments alors qu'il s'agissait, il y a une quinzaine d'années, de choisir un drapeau canadien français.

La meilleure manière de présenter M. Veuillot est bien de le citer lui-même. Aussi bien, *Le Droit* du 6 février, arrivé à Edmonton ce matin-là même, nous citait, d'une conférence donnée à Ottawa aux membres de l'A. C. J. C., les paroles suivantes de M. François Veuillot: "Permettez-moi de vous dire que je suis avec vous dans vos luttes, que je comprends, que je vous aiderai de toutes mes forces, car je dois être avec vous comme catholique et comme français. En mettant le pied sur la terre canadienne j'ai retrouvé la vieille France chrétienne que nous voulons faire renaître, j'ai entendu la

(*A suivre en 2e page*)

M. François Veuillot à Edmonton

(Suite de la 1ère page)

langue que nous parlons, et je me suis dit que vous aviez bien raison de la défendre, puisque vous la possédiez si bien. La lutte pour la langue française, mais c'est la lutte pour l'Eglise catholique, puisque cette langue fut toujours le meilleur moyen dont Dieu s'est servi pour répandre son évangile, puisqu'elle est pour vous le plus solide rempart de votre foi. Je ne pourrai jamais vous dire avec quelle émotion j'ai visité vos écoles ces jours derniers, quelle impression j'ai ressentie quand j'ai entendu ces jeunes voix qui me souhaitaient la bienvenue et me répétaient nos vieilles chansons françaises. Il me semble que j'entendais deux voix: l'une, mâle et grave, celle de ces milliers de soldats canadiens-français, plus nombreux que la calomnie a voulu nous le faire croire, traversant en chantant les villes normandes pour aller verser leur sang sur les plaines de France, puis une autre voix, plus grêle et plus faible, celle de ces petits enfants qui combattent à leur manière, pour défendre encore l'idéal et l'esprit de la France sur ces rives lointaines. Il m'a semblé revoir, en un tableau saisissant, vos frères, tombés sur les champs de bataille, me crier, par toutes leurs plaies ouvertes et saignantes: O Français de France, nous sommes venus ici pour défendre l'intégrité de votre héritage; ne ferez-vous donc rien pour défendre l'intégrité de l'âme française de nos petits frères, restés au Canada? Dormez en paix, héros du Canada; la France, votre mère, n'oubliera jamais ce que vous avez fait pour elle, elle se lèvera pour défendre l'âme de vos petits frères, comme vous vous êtes levés pour défendre l'âme de la France. Oui, mes chers amis, quand je retournerai dans mon pays, quand je rendrai compte de ma mission, je dirai qu'ici, en Ontario, un rameau vivace de la vieille France lutte et souffre pour demeurer ce que la Providence et nous l'avons fait; et soyez assurés que la France entendra ma voix, qu'elle mettra au nombre de ses réclamations d'après-guerre, la cause des petits français de l'Ontario."

En citant ces nobles paroles, le *Droit* nous dit que ce fut "un mouvement où la sincérité de l'orateur n'avait d'égal que l'émotion de l'auditoire." Oui, cette émotion se répercute dans l'auditoire du Collège d'Edmonton.

Dès que M. François Veuillot parut sur l'estrade, il commença par protester avec humilité sincère, que le journal d'Ottawa avait singulièrement embelli son discours, mais il ajouta qu'au fond c'était bien là ses sentiments. Il reprocha aussi, d'un ton aimable au R. P. Recteur de l'avoir trop flatté. Mais, ajouta-t-il, ma famille a toujours été très liée avec la Compagnie de Jésus. "C'est un Jésuite, le Père Rozaven, que mon oncle, Louis, s'est confessé à son lit de mort; et l'on sait que toute sa vie il a été tellement le champion des doctrines jésuites et romaines qu'on l'appellait "jésuite de robe courte", qualification dont il était fier. Un de mes neveux, alors novice de la Compagnie, est mort au front. Je ne désespère pas de le voir remplacer dans la Compagnie; car j'ai trois fils encore trop jeunes pour décider leur vocation."

Puis M. Veuillot raconta sa visite comme compagnon de Mgr l'archevêque, ce matin même à la tombe de Mgr Grandin. Il se rappelle qu'étant encore enfant il avait admiré la noble et douce figure du saint prélat, lorsque celui-ci dînait chez son père, M. Eugène Veuillot. Il avait savouré—comme tout le monde d'ailleurs—cette page célèbre de son oncle sur la "vermine sanctifiée par "l'Evêque pouilleux". Dès que lui, François, a vu sur la tombe de Mgr Grandin à Saint-Albert, ces mots: "Né en France et ayant travaillé au Canada," l'ancien rapprochement entre Louis Veuillot et Mgr Grandin s'est retrouvé dans la présence de l'héritier du nom de Veuillot et du successeur de Mgr Grandin. Il lui semblait que, comme du haut du ciel Mgr Grandin et Louis Veuillot priaient pour que les deux pays restent toujours unis de cœur et prospèrent pour le bien de l'Eglise, de même aussi leurs successeurs répétaient, *comme pèlerins sur cette terre d'exil, la même prière.*

Vint ensuite la causerie intime, adressée surtout aux collégiens, sur "La Jeunesse Catholique en France". M. Veuillot fit une peinture vivante, où l'on sentait la patriote doublé de l'homme d'oraison, de la ferveur laïque par toute la France, principalement chez les jeunes, et avant tout au front. C'est la floraison d'une semence qui lève depuis vingt ans au cœur de la France. L'orateur surabonde de confiance dans l'avenir. Il est optimiste de son âme. Il fait voir, par mille manifestations contre le lâche respect humain d'autrefois, le retour de plus en plus accentué à la pratique publique de la religion. Ce sentiment éclata au moment de la déclaration de guerre. Les hommes se ruaient en foule aux églises pour prier et se confesser. On se confessait partout, en public, dans les gares, dans la rue même. Le mouvement vers Dieu se communiqua, de proche en proche, comme une traînée de poudre, dans les tranchées. On ne se cache plus pour prier, on est fier d'aller à la messe, de communier. Au milieu des affres de Verdun les soldats persistent à se rendre à l'église pour communier. L'Evêque le suppliait de ménager ses forces si nécessaires à l'armée en danger, et de communier dans la chapelle épiscopale sans s'exposer aux intempéries du matin. Mais le vaillant général répondit: "Je veux que tous les soldats sachent que je communie." L'usage se répand de plus en plus, et que peut-il y avoir de plus approprié à la situation présente que cette devise: "Arrête, le Cœur de Jésus est là!" Les soldats se tassent dans des repaires étroits, et, au sifflement des obus, ils se consultent sur les moyens à prendre pour convertir ceux des camarades qui résistent encore à la grâce. Non seulement on prie toujours et partout; mais on souffre avec joie, on ajoute aux privations de l'avant-garde les sacrifices volontaires, où se sent absorbé de la croix.

Après une description si détaillée et si revenue de l'ambiance catholique au front, pas n'est besoin de dire que l'auditoire, remonté au diapason de la perfection chrétienne, accueillit avec adhésion partiale les remerciements offerts à l'orateur par le R. P. Drummond dont la parole, à la fois ardente et fine, fit ressortir l'excellence incomparable de la piété française.

Il termina en lisant avec diction lente, distincte et sonore, un sonnet qu'il avait écrit pour l'occasion. M. François Veuillot, après l'avoir entendu de lui, le déclare "spirituel et vibrant." Le voici:

A M. FRANÇOIS VEUILLOT

Héritier d'un nom à qui aucun pareil
Dans le grand livre d'or des lutteurs par la plume,
Tu combattis toujours l'autorité qu'assume
La cohorte méchante, au téméraire appareil.

François, comme Louis, tu tiras du sommeil
Le bon peuple drogué, son taisant peu d'enclume
Au marteau destructeur. Tu dissipas la brume,
Fis voir soleil levant, puis sonnas le réveil.

Et quand viendra la paix que tout le monde appelle,
Tu reprendras ton glaive et trancheras querelle
Entre l'homme et son Dieu, suprême souverain:

. . . .

Tu montreras comment, patience inlassable,

Il sait joindre à la force, irrésistible enfin,
Cet amour éternel, profondeur insondable.

M. Charles Turgeon, Vice-président du Cercle Jeanne d'Arc, remercia aussi M. Veuillot au nom des laïques d'Edmonton et lui dit avec une éloquence on ne peut plus châtiée, les espérances de la jeunesse française au Canada. Il lui dit que comme par le passé, elle saura lutter pour obtenir la plénitude des droits de la langue française dans ce pays, de même qu'elle saura travailler avec les autres sociétés catholiques pour l'union des catholiques au Canada.

D'une façon discrète, il demanda à notre hôte distingué de vouloir bien faire connaître en France la situation de la race française au Canada, car par la façon dont elle est jugée à présent par certains journaux français, il n'y a nul doute que nous sommes jugés en France un peu trop à travers le prisme de la presse impérialiste anglaise.

La soirée se termine par les chants nationaux, O Canada, La Marseillaise, et Dieu Sauve le Roi.

Lettres au "Patriote"

Impressions sur la convention de Saskatoon

Monsieur le directeur du
Patriote de l'Ouest

S'il vous plaît, un petit espace dans vos colonnes pour vous faire part de l'impression créée ici par le résultat de la Convention des Commissaires d'école, tenue à Saskatoon, et vous communiquer mon appréciation sur cet événement si important, qui avait réuni un tel nombre de délégués que la ville de Saskatoon s'est trouvée dans l'impossibilité de leur fournir un local convenable pour tenir leurs réunions.

Permettez-moi de vous dire de suite qu'une convention telle que celle qui vient d'avoir lieu est une honte pour la ville de Saskatoon en particulier, et pour la province de la Saskatchewan.

Laissez-moi vous dire que des conventions comme celle qui vient d'avoir lieu et dirigées de la manière dont celle-là a été ne réussiront jamais à amener l'union et la concorde entre les deux grandes races française et anglaise qui constituent le Canada.

Si la chose n'avait pas été vue et constatée par des centaines de personnes, nul ne voudrait croire qu'à un moment où Anglais, Français et Canadiens français combattent côte à côte sur les champs de bataille, en territoire français, pour écraser le despotisme allemand, pour faire régner la liberté des nations et faire respecter les droits des minorités, on puisse voir ici tant de fanatisme et de haine soulevés contre nous.

Oui, c'est dans un moment où tous combattent la main dans la main, qu'ici au Canada, pays libre et colonie anglaise où le fair play britannique devrait faire la base de toutes les organisations nationales et économiques que ces choses se passent.

A Saskatoon l'Association des commissaires d'écoles de la province de la Saskatchewan était censée se réunir pour discuter les questions les plus importantes de la vie nationale des habitants de ce pays, c'est-à-dire la question de l'instruction de nos enfants.

Comme tous les districts avaient le droit, et même le devoir d'être représentés, grand nombre des nôtres avaient été délégués pour prendre part aux délibérations.

Ils étaient venus aider de leurs conseils, s'ils étaient requis de le faire, aider à la bonne entente qui devrait régner entre les deux grandes races qui sont appelées à vivre côte à côte en ce beau pays et travailler à sa prospérité générale. Je ne sais quelle en est la raison, mais on a méconnu tous les délégués français ou canadiens français; même on a, je dirais bâillonné les quelques délégués qui ont voulu plaider ces droits de la langue française en ce pays qui a été fondé et colonisé par nos pères. N'est-ce pas une honte pour les Anglais de nous avoir traités de la sorte?

Je sais bien que les résolutions fanatiques passées à la convention de Saskatoon ne viennent pas loi par le fait même. Je suis certain que le gouvernement actuel, le premier ministre en tête, ne commettrait pas une infamie semblable de changer la loi à la demande de ces gens-là. Il nous en a donné la preuve lui-même en différentes occasions, lors des dernières élections provinciales, quand il a dit qu'il entendait gouverner avec prudence, justice et tolérance. La majorité écrasante qu'il a obtenue aux dernières élections a bien prouvé que la grosse majorité l'appuyait dans sa politique de conciliation. Donc nous pouvons conclure que les menées fanatiques de la dernière convention n'ont pas l'approbation des gens bien pensants qui sont encore la majorité en cette province.

Mais la confiance ne doit pas conduire à l'indifférence. On ne doit pas se reposer sur cette confiance que nous avons en la majorité de nos concitoyens. Au contraire, nous devons concentrer nos forces et nous faire le plus grand nombre d'amis possible dévoués à notre cause, et nous devons essayer d'intéresser à notre cause un grand nombre qui dans le moment semblent encore un peu indifférents parce qu'ils n'ont pas bien compris tous les dangers qui nous menacent. C'est le temps de nous réveiller.

P. PELLETIER
Elstow, Sask.

ON NOUS ECRIT DE MONTREAL:—Continuez votre bonne lutte. C'est un réconfort pour les vrais patriotes que cette résistance éclairée, patiente et irréductible que notre race oppose partout où elle est attaquée.

Que va-t-il sortir de pratique de cette résolution que les commissaires d'école ont adoptée à leur réunion de Saskatoon en vue d'abolir le français? J'espère que notre réponse sera une "recrudescence" d'esprit français et de vitalité française.

J. R. N.

Le front que tient l'armée française

M. André Tardieu, le chef de la mission française en permanence aux Etats-Unis, disait récemment, *au banquet de l'Alliance française*, à New-York:

"Voulez-vous connaître la puissance actuelle de l'armée française? Ecoutez-moi. Officiers et soldats mobilisés au premier janvier 1917, non compris les troupes indigènes et les ouvriers des usines de guerre, 1,725,000, dont près de 3 millions dans la zone des armées. Voilà le nombre. Voulez-vous juger de la qualité? Le front occidental a 755 kilomètres. Les Belges en tiennent 25. Les Anglais, 165. Nous en tenons donc les trois quarts (565). Nous avons devant nous 80 divisions allemandes; c'est-à-dire les deux-tiers des troupes allemandes de première ligne, et plus de la moitié des divisions en réserve."

Voilà des chiffres précis et officiels que personne n'a le droit de mettre en doute. Cependant maintes gazettes n'en continueront pas moins d'entretenir leurs lecteurs sous l'impression que la France a cessé d'être le facteur principal du côté des Alliés.

Les élections nous ont coûté trois millions

Selon la *Gazette*, les dernières élections générales ont coûté au pays la bagatelle de trois millions. "It was worth the money", dit cette feuille. Certes, surtout pour le ministère unioniste et ses cabaleurs, dans la presse et ailleurs!

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

WILLOW BUNCH, Sask.

—Pour un moment, nous avons cru que notre chambre de commerce était trépassée. Mais, non elle a réuni ses membres à la salle publique, le 8 février au soir, où l'on a procédé à l'élection des officiers, accepté quelques petits comptes et discuté le projet de construire une ligne de téléphone reliant le sud à Willow Bunch, puis à Verwood. Assistance peu nombreuse.

—Monsieur Octave Hallé a été retenu chez lui depuis quelques semaines, souffrant de bronchite capillaire. Ses nombreux amis apprendront avec plaisir qu'il est un heureux convalescent puisqu'il espère reprendre la direction de ses affaires dans quelques jours.

—Au printemps monsieur Trefflé Beaneau doit se faire construire une magnifique résidence laquelle, si l'on en juge d'après les plans, s'élèvera au delà d'une douzaine de mille dollars.

—"Pour faire des affaires pratiques, nous disait l'autre jour l'un des membre de la chambre de commerce, il faut se servir uniquement de l'anglais". C'est peut-être pour cette raison que les délibérations aux séances de la chambre de commerce se font presque toujours dans cette langue et que les résultats sont si consolants. Car, elle est à sa deuxième année d'existence, et elle est encore à tenter son premier pas et pour cela, il lui faut aller s'inspirer à Little Woody par une délégation nombreuse qui a été nommée à sa dernière réunion.

—"Il est regrettable, nous disait ce matin monsieur David Caillet, que nos gouvernants n'aient pas eu la prévoyance de construire une ligne de chemin de fer à proximité de la partie minière de notre région." Le combustible que l'on pourrait recueillir des riches mines déjà en exploitation pourrait combler le besoin qui se fait sentir à l'heure présente dans certains centres du pays et alléger la souffrance d'un grand nombre de ménages qui grelottent dans leurs foyers sans feu.

—Un commencement d'incendie s'est produit chez M. J.-M. Hébert il y a quelques jours. Heureusement, des personnes dévouées, par une tactique habile, sont parvenues à contrôler l'élément destructeur qui aurait pu en quelques heures réduire en cendres cette partie du village.

—Les dames du village sont à préparer un concert qui aura du succès s'il faut en juger par le dévouement et l'application des organisateurs.

—Notre chambre de commerce nous donne de temps en temps des leçons de patriotisme peu édifiantes en convoquant ses membres à ses réunions par lettres écrites en anglais.

En recevant ma lettre de convocation la semaine dernière, je me suis demandé si cette institution n'était pas de descendance Londonnienne. A la suite d'une enquête minutieusement faite, j'ai constaté que ses membres étaient tous des Canadiens français, sauf deux d'origine britannique. Il est de mise d'être déférent, même condescendant; mais, pour paraître poli, il ne faut pas nier sa nationalité, encore moins sa langue, surtout au sein d'une population aussi française qu'est la nôtre. Ça serait le comble du ridicule qui, sachez le bien, ne tue que par derrière; il suffit de l'affronter pour le voir s'esquiver.

—La paroisse vient de perdre un de ses membres dans la personne de M. Nap. Hamelin. Il est mort en chrétien après avoir reçu tous les secours de la religion. A la famille éprouvée, nous offrons nos sympathies.

—Monsieur Ernest Hébert, gradué dentiste à l'Université Laval de Montréal, vient d'ouvrir son bureau dans l'une des pièces adjointes à la Pharmacie de notre village. Non seulement Monsieur Hébert se distingue par son affabilité et sa courtoisie, mais il possède de plus un acquis et une expérience dans la pratique de sa profession qui nous permet de dire qu'il donnera satisfaction à la nombreuse clientèle qui l'attendait depuis quelque temps et qui lui souhaite à l'occasion la plus cordiale bienvenue.

—Madame Frank Lemieux a donné naissance il y a quelques jours, à une grosse fille, sa 16ème enfant. Tous sont vivants et en excellente santé. Le plus âgé a 18 ans, la plus jeune 6 jours.

Nos félicitations à Madame et à M. Frank Lemieux pour l'exemple de patriotisme qu'ils donnent non seulement à certaines familles de la paroisse, mais à ces célibataires qui tombent sous le coup de la taxe dans certains centres à cause de leur paresseuse indifférence.

ST. LOUIS, Sask.

Pourquoi donc les gens de langue anglaise avant de faire tant de tapage autour du bilinguisme ne se donnent-ils pas la peine de se renseigner au Ministère de l'Education à Régina sur la valeur de nos écoles bilingues. Ils verraient que non seulement nos Canadiens français apprennent l'anglais mais qu'ils l'apprennent infiniment mieux que les enfants de langue anglaise, puisque, dans tous les concours avec les Anglais, ils sont les premiers comme nos écoles bilingues ont toujours les meilleurs rapports des Inspecteurs.

C'est ce que l'on ne répétera jamais assez aux gens de langue anglaise par leurs journaux.

—Ces dernières semaines ont été assez tourmentées à Saint-Louis. Nous avons eu deux élections scolaires qui laissent les catholiques dans la même position, grâce à Dieu. Et les ennemis de la cause ont le caquet bas et ils parlent maintenant de sortir d'un district qu'ils ne peuvent pas gouverner selon leur sottise.

—Puis nous avons eu deux soirées de paniers qui ont rapporté environ $518. La dernière était agrémentée d'un concours de popularité et les deux concurrentes ont ramassé la jolie somme de $292.75. Mademoiselle Marie-Adèle Boyer a remporté le prix qui consistait en une jolie montre-bracelet. Puis la petite pièce à l'affiche pour ce soir-là a été un vrai succès, grâce aux talents artistiques de Madame Louis Bellot, (Jeanne d'Auteuil).

—On parle beaucoup de la construction d'un grand pensionnat au village de Saint-Louis. Que le bon Dieu le veuille, pour le bien des enfants que nos bonnes religieuses, les Filles de la Providence, dirigent avec autant de succès que de zèle.

FRENCHVILLE, Sask.

—M. R. Lancien est allé à Régina suivre les cours d'ingénieur.

—M. Albert Goddu nous est de retour d'une promenade en Colombie. Il nous revient avec sa soeur Madame Choquette.

—M. J. Bouchard, notre nouvel arrivant est à l'hôpital de Régina atteint d'une attaque d'appendicite. Madame J. Bouchard est de retour de la capitale où elle est allée conduire son mari. Ses parents de St-Antoine sont parmi nous.

—Mlle Marie Evesque suit également un traitement à l'hôpital.

—Le soir du mardi gras, deux belles soirées eurent lieu chez MM. S Desharnais et Hercule Côté.

—Rien de plus beau que de voir de temps en temps la colonie entière, se réunir pour se récréer et se divertir ensemble. Les longs et rigoureux mois d'hiver semblent alors passer plus vite et s'adoucir par nos bonnes soirées canadiennes.

—La nouvelle bâtisse de notre ami H. Vignon, s'élève déjà gràcieuse dans la vallée. L'oiseau voyageur cherche déjà à s'y établir.

ALBERTVILLE, Sask.

—Nos arrondissements scolaires d'Henribourg, Albertville et Emilebourg s'étaient fait représenter à la Convention de Saskatoon en y envoyant comme délégués les Messieurs suivants: M. A. H. Morin pour Henribourg, MM. Arthur Painchaud et Emile Brassard pour Albertville, et M. Eugène Lavoie pour Emilebourg.

—Nous constatons avec plaisir que M. le curé LeBel qui était souffrant depuis quelque temps d'une dure attaque de lumbago est presque complètement rétabli.

—Mme Oscar J. Gauthier, qui est nouvellement arrivé ici est souffrante et alitée par suite d'une indisposition passagère. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—L'école Emilebourg a ouvert ses portes voilà trois semaines avec Mlle Rosa Major en charge. C'est la première institutrice bilingue qui fait la classe dans cet arrondissement. Aussi les contribuables semblent-ils enchantés de cette jeune Canadienne.

—M. Omer Camire de l'Alberta est venu faire une visite de quelques jours chez son frère M. Adélard Camire. On lui prête l'intention de venir s'établir parmi nous.

MONTMARTRE, Sask.

La soirée donnée par les élèves de l'école du village le 22 février a été un grand succès.

—Les recettes se sont élevées à $45 pour aider à la Croix Rouge. M. le professeur Gagnon et Mlle Michaud méritent des éloges à cette occasion.

—Assemblée générale des contribuables pour améliorer le service de l'eau et la protection contre le feu: après motions, amendements et sous amendements, il est décidé d'ajouter un autre réservoir au service et de réglementer la livraison de l'eau.

—Une curiosité de notre district est la construction d'un moulin à vent, à Mutric par M. Part qui au dire des connaisseurs est un succès et marche même trop vite.

—Naissance—A. M. et Mme Arthur Boyer un fils, baptisé sous les noms de Patrick-Wilfrid-Joffre. Parrain et marraine, M. et Mme J. A. Léveillé.

—Samedi dernier, 24 février, M. et Mme Albert Bachelu étaient de passage à Montmartre où ils viennent rarement...

—M. H. Harrison a eu la malchance de perdre son vieux cuisinier, pour cause de maladie, car il est parti pour l'hôpital de Régina; un autre de ses employés M. R. Legris a eu la bonne volonté de le remplacer pour quelques jours.

—Martial Beaudin vient d'arriver de Régina, où la "Montmartre Rural Telephone Co." l'avait envoyé suivre des cours d'électricité pour qu'il puisse réparer les circuits du côté nord jusqu'à Montmartre. Souhaitons-lui bonne chance.

—M. et Mme Willie St-Cyr sont sur le point de leur départ pour Ponteix; il n'y a que l'arrivée de l'acheteur de leur ferme qui les retient; il revient de la Province de Québec où il était allé passer l'hiver avec sa famille.

—Mlle Noémie Beaudin vient d'obtenir un bon certificat de sténographe, elle a obtenu une bonne position dans un bureau à Régina.

—Mlle A. Beaudin est retournée à Régina pour occuper une position au bureau militaire où il y a plus d'une vingtaine de jeunes filles employées.

—Dimanche, 24 février, nous avons eu une assez forte tempête de neige, mais pas beaucoup de froid, et malgré ce mauvais temps, il y avait presqu'autant de personnes qui assistaient au Service Divin.

—Beaucoup de fermiers ont déjà charroyé beaucoup de pierres pour les fondations de la nouvelle église.

DOMREMY, Sask.

—Il y a eu erreur dans la correspondance annonçant la réouverture de l'école de Domrémy. Ce n'est pas Domrémy mais New Era que porte le nom de l'école de la station de Domrémy... nom très allèchant pour une population toute française!

—MM. Alexis Georget et Louis Gillet sont de retour de l'école mécanique de Saskatoon.

—Mlle Camille Gullet est allée rendre visite à sa soeur de Wakaw et à son beau-frère M. Bruno Baribeau, lequel en allumant un poêle avec de la gazoline s'est fortement brûlé le visage et une main.

—M. Trumier faisait charroyer un char de blé la semaine dernière. D'autres fermiers attendent des chars pour en faire autant.

BELLEVUE, Sask

Le 24 février, sur l'invitation de notre président M. le curé H. Chauvin le cercle de l'A. C. F. C. s'est réuni dans le but de se réorganiser. M. le président nous exposa clairement ce que l'Association a fait depuis quelques années et ce qu'elle promet pour l'avenir. Il nous encouragea à rester fidèles à l'Association qui nous est indispensable pour nous unir, nous grouper et travailler constamment pour conserver notre langue française à laquelle s'attaque le fanatisme.

M. Henri Leblanc, l'un de nos délégués à la convention des commissaires d'école de Saskatoon, profita de l'occasion pour nous donner le compte-rendu de cette convention. Il termina en disant: nous avons un journal français dans la province, servons-nous en pour travailler à nous défendre, car les quelques droits qui nous restent à l'école nous seront peut être enlevés bientôt.

Voici la liste des officiers et des membres du cercle de Bellevue:

M. l'abbé H. Chauvin, président;

M. A. Gareau, trésorier;

M. H. Gaudet, secrétaire.

MM. Hermas Gaudet et Joseph Gaulet, directeurs.

Membres: Henri Leblanc, Wilfrid Gareau, P. Chamberland, E. Chamberland, E. Gaudet, H. Gaudet, T. Gareau, Z. Gaudet, L. Gaudet, J. Gaudet, Hervey Grenier, D. G. Grenier, G. Gaudet, U. Grenier, Mmes E. Gaudet, E. Gareau, A. Gareau, Wilfrid Gareau.

—M. Procule Théoret nous est revenu cette semaine d'un voyage dans l'Est, où il était allé se chercher une compagne.

—Le 4 mars, l'école a ouvert ses portes avec Mlle Annette Houle comme institutrice.

—Vu la difficulté de faire battre le grain, MM. E. Gaudet et D. G. Grenier se sont acheté une machine à battre. On se prépare déjà pour l'automne.

—M. Anthime Bourdon a fait l'achat d'une section de terre au prix de $13,000.

Très juste

M. Godfrey, de Toronto, vice-président de la Bonne Entente, parlant au Forum d'Ottawa, a dit entre autres choses, en parlant des Canadiens français, que "le Canada ne serait jamais un pays totalement anglais, parce que les Canadiens français étaient trop grand nombre et trop déterminés à ne pas se laisser assimiler." Il ajouta que "les années qui suivront ne verront pas l'anglicisation des Canadiens français, parce qu'ils sont éveillés au danger et que le meilleur moyen de travailler au progrès du pays était de s'efforcer d'amener l'entente entre les Canadiens francais et les Anglais."

District judiciaire de Gravelbourg

Le gouvernement de la province vient d'établir le nouveau District Judiciaire de Gravelbourg par un ordre en Conseil. Ce nouveau district comprend plusieurs paroisses franco-canadiennes.

Il est à remarquer que Gravelbourg, l'unique ville du nouveau district presque exclusivement peuplée de Canadiens français, a été choisi comme centre judiciaire.

Le greffier de la cour M. Alphonse Charlebois est un de nos concitoyens qui jouit de l'estime générale de ses compatriotes et du respect de la population de langue anglaise.

Si le gouvernement fédéral avait maintenant l'heureuse idée de nommer un juge Canadien français, ce serait un acte de justice qui ferait grandement plaisir à la minorité française de cette province. Après les assauts sérieux que nous avons subis ces derniers temps aux mains de la majorité anglaise de notre pays, cette concession à l'élément francais de notre province serait une consolation au milieu de nos amertumes.

Nous devons sans doute à l'Honorable M. A. Turgeon cet égard à notre race. Nous lui en sommes reconnaissants.

Un journal protestant exprime son appréciation sur la formation qui se donne aux écoles publiques américaines

Nous trouvons, au *Casket*, une citation fort intéressante du *Brooklyn Eagle*, un journal non catholique, à propos de l'école publique amorale, ou plutôt immorale. On verra que cette feuille rend, en même temps, un bel hommage aux vues très sages de l'Eglise catholique sur l'éducation:

"Nous avons des multitudes de jeunes gens, d'hommes d'âge mûr et de femmes dont l'intelligence n'a pas plus le sens du bien et du mal que beaucoup de Grecs du temps d'Alcibiade. La grande Eglise catholique romaine a, sans conteste, raison de prétendre que le système (d'enseignement d'Etat) dans son ensemble est, tel qu'il existe auourd'hui, négateur de la morale...

"De sinistres symptômes d'ignorance morale apparaissent partout. Nous sommes surpris—c'est fou! —de voir une bande de fiers-à-bras assaillir des passagers inoffensifs sur une voie électrique ou jeter des pierres à un équipage en marche de constater qu'une population entière reste indifférente à tous les excès de corruption d'une administration civique, d'apercevoir courant les rues des jeunes gens de familles respectables, et leurs soeurs affectant des manières de Tenderloin. Pourquoi s'étonner? Il est littéralement vrai de dire qu'ils ne connaissent pas mieux. Ils n'ont jamais appris, parce qu'on ne s'occupe pas de leur apprendre.

"La grande association des instituteurs et toute la communauté américaine ont besoin d'être averties sévèrement que, si la morale ne peut être enseignée nommément aux écoles publiques sans admettre le dogme religieux, alors le dogme religieux doit être enseigné aux élèves. Car, la vérité est essentielle à l'existence même d'un peuple..."

Caillaux dans sa cellule

M. Caillaux occupe à la Santé la cellule no. 17, large de 4 mètres carrés, haute de 3m,80 et éclairée par une grande fenêtre. Les murs sont ripolinés. Un radiateur électrique a été installé aux frais du détenu par les ouvriers de la prison. M. Caillaux a "touché" trois grosses couvertures neuves, deux matelas d'infirmerie, une chaise-fauteuil cannelée, une grande cuvette en émail et une vaste bassine qui lui sert à prendre son "tub".

Un autre détenu lui sert d'ordonnance.

Le détenu est assez rageur, mais nullement abattu. Il est très agacé de ce qu'on lui ait retiré sa montre et appelle fréquemment le gardien de service pour lui demander l'heure qu'il est.

Carême de guerre

Le peuple américain peu habitué au jeûne et à l'abstinence est depuis quelques jours soumis a un régime de ration assez sévère.

Jamais l'Eglise n'a songé à imposer à ses fidèles d'aussi grandes mortifications.

Pain de guerre, puis il y aura deux jours sans blé par semaine—lundi et mercredi—et un repas sans blé par jour; un jour maigre par semaine, le mardi et un repas maigre par jour; deux jours par semaine sans viande de porc, le jeudi et le samedi.

A ajouter à cela un jour sans feu, le lundi.

Et ce n'est là que les commencement des mesures encore plus dures qui seront imposées au peuple américain, peuple matérialiste, aimant la bonne chère et ayant le culte de toutes les libertés, notamment de celle de manger.

Aux Etats-Unis comme en Europe, la guerre a donc imposé un pénible et long carême.

Le carême de l'Eglise dont se moquaient les chrétiens modernes à mentalité païenne, est bien vengé.—*La Vérité*.

Qui est Lénine ?

Des journaux continuent à appeler Lénine du nom de Zederblum ou Zederbaum. C'est une erreur. Le vrai nom de Lénine est Oulianow. Il est âgé de quarante-cinq ans. Ce n'est pas non plus un Allemand, comme on l'a prétendu. C'est un Russe authentique, fils d'un prêtre schismatique, qui naquit et passa sa jeunesse à Moscou. Dès qu'il fut étudiant, il s'occupa, avec son frère, de propagande socialiste parmi les ouvriers de Moscou. Tous deux furent arrêtés. Lénine fut relâché faute de preuves. Son frère fut exilé en Sibérie, d'où il chercha à s'enfuir, mais les geôliers le tuèrent sans pitié. Cela se passait sous le règne d'Alexandre III. Depuis lors, Oulianow consacra toute sa vie à la propagande révolutionnaire à l'étranger.

CHACUN SON POINT DE VUE

Voyons, mon petit Jules, puisque tu es déjà fort en cosmographie, sais-tu pourquoi les jours *diminuent* de plus en plus vers la fin de l'année?

—Oh! oui, papa: c'est pour faire arriver plus vite les étrennes!

LA GUERRE
au jour le jour

MERCREDI 27 FEVRIER

La marche sur Pétrograd—Les Allemands avancent très rapidement en Russie; hier, ils n'en étaient qu'à huit heures de marche. Les diplomates alliés se préparent à abandonner la capitale russe.

La grande offensive—Tout le monde l'attend et l'on s'y prépare activement. Les congés militaires sont suspendus en Allemagne et les soldats en disponibilité sont rappelés en hâte.

L'opinion du général Foch—Au sujet de cette offensive, le général Foch a déclaré à un journaliste américain: "Ils ne passeront pas...

Ils ont essayé à la Marne avec leurs meilleures troupes, tandis que nous n'étions pas préparés, et ils ont échoué. Ils ont essayé à Lassigny, en octobre 1914, et ils ont encore échoué. Ils ont tenté la même chose à Arras, sur l'Yser, et à Ypres, sans jamais plus de succès. A Verdun, en 1916, ils ont déployé un effort gigantesque, qui n'a été qu'une faillite. Maintenant tous les avantages sont pour nous, et nous serons là pour arrêter l'ennemi et gagner la victoire au moment propice avec le secours de la puissante armée que les Etats-Unis vont nous envoyer prochainement".

JEUDI 28 FEVRIER

Est-ce la fin de la résistance russe?—On apprend de source sûre que l'armée allemande a reçu l'ordre d'arrêter son avance en Russie...Une scission s'est déclarée entre les éléments du gouvernement bolshevik. Les partisans de Lénine veulent accepter les conditions de paix allemandes, tandis que les partisans de Trotsky sont en faveur de la poursuite de la guerre.

Le Japon veut intervenir—Le Japon s'inquiète de la vaste quantité de matériel de guerre et de provisions accumulés à Vladivostok et le long du Transsibérien. Il demande aux Alliés ce qu'ils pensent d'une expédition faite en commun pour empêcher que ces approvisionnements tombent entre les mains des Allemands.

SAMEDI 2 MARS

Le Japon en Sibérie—La question de l'intervention japonaise demeure la grande question du jour. Le Japon considère qu'il ne peut demeurer un simple spectateur des événements qui placent la Russie sous la dépendance complète de l'Allemagne. Les Alliés semblent d'avis qu'une armée et une marine japonaises opérant en Sibérie serviraient mieux la cause qu'une armée internationale.

LUNDI 4 MARS

La paix est signée entre l'Allemagne et la Russie—Un traité de paix a été signé entre Allemands et Russes et les hostilités ont cessé immédiatement. La délégation russe à Brest-Litovsk a accepté toutes les conditions allemandes: celles-ci sont naturellement beaucoup plus onéreuses que précédemment.

Les ambassadeurs des pays Alliés ont quitté la capitale russe.

300 bombes sur Venise—Le plus violent raid ennemi en Italie depuis le commencement de la guerre a eu lieu contre Venise. Cinquante aéroplanes ont jeté 300 bombes sur la ville. Des dégâts considérables ont été causés à plusieurs édifices fameux.

MARDI 5 MARS

Le Japon va s'occuper seul de la Russie—La question de l'intervention japonaise en Sibérie est réglée. Tous les alliés sont d'accord pour approuver une action immédiate en vue de protéger leurs intérêts à tous. Il semble à peu près certain que le Japon se chargera seul de cette tâche. On suppose que la Chine est d'accord avec lui et lui prêtera assistance.

Lord Lansdowne et la paix—Dans une nouvelle lettre à la presse, le marquis de Lansdowne exprime l'opinion qu'on devrait entrer en pourparlers avec l'ennemi pour en arriver à une entente. De son côté, Arthur Henderson, ancien membre du conseil de guerre, donne sa démission de député et part en campagne pour faire connaître les buts de guerre du parti ouvrier.

La guerre au français

Le *Droit* d'Ottawa publie, sous la plume de son directeur M. J. Albert Foisy, un excellent article à propos de la convention de Saskatoon et de la guerre acharnée au français qui se fait dans toutes les provinces anglaises.

"Si l'Ouest est aujourd'hui ce qu'il est, écrit-il, s'il a pu se développer d'une façon merveilleuse, c'est dû, surtout, aux explorations françaises et aux travaux d'évangélisation et de civilisation des missionnaires de langue française.

La reconnaissance la plus ordinaire, pour les bienfaits accomplis par cette langue, devrait lui donner une position spéciale dans la législation scolaire. Bien plus, comme le français est une des deux langues officielles du pays, on devrait s'efforcer de lui donner dans toutes les écoles du pays l'importance que méritent ce titre et son rôle, le fait que c'est la langue la plus importante du monde, la langue universelle, comprise et parlée par toutes les personnes instruites du globe, quelle que soit leur nationalité.

Si l'on ne veut pas que la population anglaise du pays soit rangée au nombre des nations arriérées, si l'on ne veut pas qu'elle ait l'avantage de connaître les deux langues les plus importantes de l'univers, on pourrait tout au moins, se dispenser de faire une lutte de corsaire à la langue française dans les écoles fréquentées par les Canadiens français, surtout à ce moment où l'Angleterre et la France se battent côte à côte sur les champs de bataille de l'Europe.

Cependant, comme cette campagne contre la langue française est si violente et si générale dans les milieux anglais, puisqu'elle est si violente et si acharnée, surtout parce que c'est la langue du catholicisme, il vaut mieux que cette hostilité soit parfaitement évidente pendant que nous avons de nos représentants de la France catholique au pays, afin qu'ils soient bien au courant de la manière dont ces Anglais du Canada comprennent l'entente cordiale et la fraternité des démocraties.

Il vaut mieux que ces Français profondément catholiques qui souffrent encore profondément des misères que l'Alsace Lorraine a subies sous la botte allemande, qui soupirent et se battent pour la libération de ces provinces françaises, soient témoins oculaires de la façon dont on traite les Français du Canada, uniquement parce qu'ils représentent la culture française sur cette terre d'Amérique.

Et ce que les commissaires d'écoles ont fait en Saskatchewan n'est pas un fait isolé, c'est tout simplement un épisode dans la politique générale de toutes les provinces dites anglaises du Canada. C'est ce qui se fait en Ontario et au Manitoba, c'est ce que l'on prépare dans les provinces de l'Ouest.

A la remorque des Etats-Unis

M. Borden est allé l'autre jour faire un pèlerinage à Washington. Il a eu de longues entrevues avec l'ambassadeur d'Angleterre, lord Reading et avec le président Wilson. Sans révéler les détails, les dépêches annoncent que l'on y a combiné toutes les manœuvres et mesures de guerre des deux pays.

L'entente parfaite qui existe entre les Etats-Unis et le Canada est certainement une excellente chose. Personne ne peut y trouver à redire. La coordination des mouvements est certainement le meilleur moyen de rendre l'action des deux pays efficace. Seulement, on ne peut s'empêcher de constater que depuis l'entrée des Etats-Unis en guerre, le Canada n'est pratiquement devenu qu'une succursale de la république américaine, un "adjunct" de ce pays, comme aurait dit M. Borden. Nos gouvernants ont constamment l'oreille et l'œil tendus vers Washington, et ils ne font plus que singer les Américains.

Les plus farouches loyalistes d'aujourd'hui n'ayant pas d'idées *nationales canadiennes* pourraient tout aussi bien demain devenir américains et annexionistes acharnés.

Les deux pays ont conclu une entente pour l'échange de leurs conscrits. Remarquez bien que les nouveaux traités atteindront aux Etats-Unis les Canadiens âgés de 20 à 40, et au Canada les Américains entre 21 et 30 ans seulement. Le contraire serait plus raisonnable, mais le Canada est à la remorque des Etats-Unis et il en subit les conséquences. On est en train de l'accoutumer à suivre les ordres de l'oncle Sam.

L'enseigne du cabaretier

On raconte du regretté Mgr Racine, premier évêque de Sherbrooke, le joli trait suivant:

Alors qu'il était curé du faubourg Saint-Jean, à Québec, il lui arriva, un samedi soir, de revenir d'une visite aux malades assez tard dans la nuit.

C'était un soir humide d'automne. Il marchait bon pas dans une rue mal éclairée.

Soudain il se bute à une masse inerte qui lui barre le passage.

Il se penche, examine, et reconnaît un pauvre ivrogne gisant en travers du trottoir, la tête et les bras dans le fossé boueux.

Rien d'étonnant puisqu'une buvette est justement là, tout près.

Le curé a tout compris.

L'ivrogne, un pauvre ouvrier, chargé d'enfants, a bu toute sa paie.

Sa femme pleure dans quelque taudis, près d'un poêle sans feu.

Ses enfants dorment frileusement, l'estomac vide.

Et le buvetier, derrière son comptoir, un cigare dans le coin des lèvres, compte placidement ses honnêtes recettes faites à même leur bonheur à tous...

D'une fenêtre du "bar", un store mal ajusté laisse échapper un mince filet de lumière.

Pas de doute, l'hôtelier est encore debout.

M. Racine s'approche et frappe vivement à la porte.

Un bruit de pas à l'intérieur, une barre de fer qu'on enlève, une clef qui tourne dans la serrure, et la porte s'ouvre avec précaution.

Une forme lourde et ventrue se détache en silhouette dans la lumière d'une salle fumeuse et deux gros yeux ronds de surprise interrogent avec inquiétude l'obscurité du dehors.

—C'est moi, c'est le curé Racine.

—Ah! M. le Curé, vous m'avez bien surpris! Comment se fait-il? Mais on n'a pas de malade ici.

—Non, je sais. C'est en revenant des malades que j'ai vu, tout près d'ici votre enseigne qui traîne dans la boue, et comme vous n'étiez pas couché, j'ai cru vous rendre service en vous avertissant d'aller la relever de suite.

—Mon enseigne?...

—Oui, oui, votre enseigne!

L'hôtelier eut un frisson.

Son enseigne qu'il a fait refaire en lettres d'or, il n'y a pas une semaine...

Il n'eut pas le temps de revenir de son étonnement pour dire merci, que M. Racine était déjà loin.

L'histoire ne nous dit pas la figure qu'il fit en trouvant ce que son spirituel curé appelait son "enseigne."...

PAS ETONNANT

—Avez-vous remarqué que tout le monde devient pâle, sous le coup d'une émotion?

—Ça, c'est pas toujours vrai... y en a des masses qui ne deviennent jamais pâles.

—Qui donc?

—Les *nègres*.

Cloche et canons

La grosse cloche de la cathédrale de Cologne a cessé de tinter au premier de l'an. Pesant 56,000 livres, elle ne pouvait être descendue d'un bloc en laissant intact son clocher. On l'a coupée en pièces, puis, dirigée vers la fabrique de canons.

Cette cloche avait été construite à même les canons français capturés en 1870-1871. Elle a sonné pour la première fois le 21 mars 1877, jour anniversaire de la naissance de Guillaume I, qui l'a baptisée de son nom et donnée à la cathédrale. Dans ce temps-là, il fallait vingt-sept sonneurs pour la mettre en branle. Depuis, on lui avait adjoint un appareil électrique.

Montréal

D'après des statistiques municipales, la population de Montréal s'élève à 650,437 âmes, indépendamment de Westmount, d'Outremont, de Maisonneuve et de Verdun. La population par groupes nationaux se divise comme suit: Canadiens français, 414,091; Anglais, 86,492; Irlandais, 50,737; Ecossais, 28,755; autres groupes, 70,359. Saint-Denis est le quartier le plus populeux de la ville avec 62,957 âmes; Bordeaux le moins populeux avec 4,287 âmes.

5,000 Faits sur le Canada

La nouvelle édition de la publication populaire "5,000 Faits sur le Canada" vient d'être mise en circulation et répond une fois de plus au grand besoin que l'on éprouve d'avoir une liste concise des progrès et du développement du Canada. Le compilateur est Frank Yeigh, l'auteur et conférencier bien connu, qui fait autorité dans toutes les choses canadiennes. C'est la dixième année de sa publication et la nouvelle édition se trouve agrandie et améliorée. Cinquante chapitres disposés par ordre alphabétique, depuis "Agriculture" jusqu'à "Guerre", traitent des différentes choses du Canada dans une série de paragraphes courts qui renseignent promptement et seront une révélation même pour les mieux informés. On peut s'en procurer des copies moyennant 25 sous envoyés à la Canadian Facts Publishing Co., 588, Huron Street, Toronto, ou chez les principaux libraires. Cette "encyclopédie du Canada en tablette" comme elle a été justement appelée, est un magnifique placement.

UN BOUTON ELECTRIQUE SUR LES ORTEILS

Où il est dit pourquoi un cor fait tant souffrir et que le couper le fait grossir

Pressez un bouton électrique et vous établissez un courant. Quand votre chaussure presse contre un cor les racines aigues de celui-ci appuient sur un nerf très sensitif et vous subissez un choc douloureux.

Au lieu de tailler les cors, ce qui ne peut que les faire grossir, entrez chez un pharmacien et demandez un quart d'once de freezone. Cela coûte peu et enlèvera assurément n'importe quel cor ou calus. Quelques gouttes appliquées sur un cor douloureux fait disparaître la douleur instantanément, et en peu de temps le cor se dessèche et lève, avec la racine, sans douleur. Le freezone est inoffensif et n'irrite jamais les tissus de la peau 2

Ça et là

Le diocèse d'Edmonton, au moyen de collectes faites dans les paroisses, a généreusement contribué la somme de $1,374 pour venir en aide aux victimes de la catastrophe d'Halifax.

* * *

Il y a plusieurs Oblats canadiens aumôniers au front, entre autres les PP. Fortier, Madaen, Gauvreau, Labonté. Tous se sont signalés par leur bravoure et les deux premiers ont été décorés de la Croix de guerre. Le P. Madden a sauvé la vie à plusieurs soldats. Un officier protestant dit qu'il l'a vu risquer sa vie des centaines de fois et qu'il n'a pas son pareil pour le service éclaireur, il connaît tous les trous d'obus de la région.

* * *

*M. Henri Bourassa a publié une série d'articles remarquables sur la "diplomatie secrète". Il donne une analyse des traités secrets qui ont été divulgués par le gouvernement révolutionnaire russe et publiés dans l'*Evening Post *de New-York, vraisemblablement sur l'inspiration du président* Wilson.

* * *

D'après une rumeur, sir Wilfrid Laurier se rendra en Angleterre avec le premier ministre Borden pour assister à la conférence impériale.

* * *

Le général Leman l'héroïque défenseur de Liège, est arrivé le [illegible] février à Paris, venant de Suisse où il se trouvait depuis le [illegible] décembre. Il a été reçu par les représentants des gouvernements français et belge.

* * *

Chose extraordinaire, on a entendu gronder le tonnerre en plein mois de février dans une paroisse voisine de Québec.

* * *

L'agence Thos. Cook & Son, 530, rue Ste Catherine Ouest, Montréal est chargée par le ministère des postes de l'expédition de la correspondance du Canada aux prisonniers aux territoires occupés par l'ennemi. On peut obtenir les renseignements voulus en s'adressant à cette agence. Pour avoir une réponse il faut inclure une enveloppe adressée et affranchie.

* * *

L'année 1917 a "enrichi" le Canada de 768 millions... en accroissement de la dette nationale. Nous sommes déjà tout près du milliard: c'est-à-dire $997,529,207 est le chiffre de notre dette nationale pour une population d'un plus 8 millions d'âmes.

* * *

L'amiral Jellicoe disait ces jours derniers qu'il n'est pas bon de prononcer de discours optimistes au sujet des sous-marins avant le mois d'août. Après cela on pourra être optimiste tant qu'on voudra. C'est qu'en somme le sous-marin n'est pas facile à trouver et à déloger.

* * *

Les Américains occupent maintenant une petite partie du front français. C'est en Lorraine, au grand Couronné de Nancy, dans un secteur actuellement assez tranquille. Il y aura en France un coin de territoire que l'Amérique considérera comme sacré.

* * *

Derrière les lignes le soldat français grogne un peu. Le Français aime tant la critique. On se plaint de la longueur de la guerre. Mais jamais on ne se plaint des sacrifices à accomplir et jamais on ne refuse de marcher. Quand le soldat est appelé par le devoir il redevient le guerrier de belle humeur et de grand courage que le soldat français a toujours été.

* * *

L'autre jour, les journaux de Québec signalaient la mort d'un brave citoyen foudroyé en pleine rue, alors qu'il revenait de confesse. Les faits de mort subite sont l'exception sans doute, mais ils arrivent encore souvent. Soyons toujours prêts!

* * *

L'Europe est nourrie par les Etats-Unis et le Canada. Les exportations en viandes de toutes sortes aux Etats-Unis ont augmenté dans des proportions énormes en 1917, environ quatre fois plus qu'avant la guerre; et se chiffrent à $400,000,000.

On veut proscrire l'allemand dans l'Ontario

Le Dr Forbes Godfrey, député de West York à la législature provinciale de l'Ontario, vient de déposer un bill interdisant l'usage de la langue allemande dans les écoles, les églises, les assemblées publiques, etc. Toute infraction à cette loi entraînerait une amende de $100 à $1,000.

Sir Robert Falconer, président de l'Université de Toronto, déclare, à cette occasion, que l'allemand ne peut être banni de l'enseignement. "Nous devons savoir, dit il, ce que font nos adversaires dans le champ de la science et de l'instruction. Il serait maladroit et impraticable pour nous d'essayer de proscrire leur langue."

L'école publique obligatoire

L'Association des commissaires d'écoles du Manitoba a tenu la semaine dernière sa convention annuelle. Dans son discours d'ouverture, M. R. W. Craig, président de la commission scolaire de Winnipeg, a soutenu la thèse qu'on devrait établir dans tout l'Ouest l'instruction obligatoire dans les écoles publiques, afin de faire disparaître les différences de races et de religions.

Le programme est bien le même partout. A Saskatoon c'est le cri "One language, one school and one religion!..." qui a clos le débat sur la question des langues.

"Le Pape arbitre de la paix"

UNE LETTRE DE S. E. LE CARDINAL BEGIN

S. E. le cardinal Bégin a bien voulu adresser à M. Henri Bourassa la lettre suivante

Archevêché de Québec
15 février 1918

Monsieur Henri Bourassa,
Montréal.

Cher Monsieur,

Vous avez bien voulu m'adresser en hommage un exemplaire de votre beau volume *Le Pape arbitre de la paix*. Je vous en remercie de tout cœur.

Je ne puis que louer votre zèle à mettre en pleine lumière la pensée si haute et si juste et l'action si bienfaisante de notre très vénéré Pontife Benoît XV, dans le grand conflit qui désole et trouble toutes les nations du monde. C'est bien là le rôle d'un journaliste catholique et vous l'avez rempli avec grande foi et noble courage.

Les hommes s'agitent et Dieu les mène. Et qui mieux que le Pape représente les vues et incarne l'action de Dieu parmi les peuples? Comme le disait tout récemment Son Eminence le Cardinal Vannutelli en offrant au Saint-Père les vœux du Sacré Collège—vœux auxquels je me suis de loin associé—: "Il est avec Dieu celui qui est avec le Vicaire de Jésus-Christ."

Agréez, cher Monsieur, avec mes félicitations et mes remerciements, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

L. N. Card. Bégin,
Arch. de Québec

La deuxième édition du *Pape, arbitre de la paix*, le dernier livre de M. Bourassa, est maintenant en vente.

On sait qu'un tirage de luxe, limité, a été fait. Les volumes de ce tirage se vendent $1, plus 15 sous pour frais d'expédition (recommandée). A la douzaine, $10 plus les frais d'expédition.

Pour l'édition ordinaire, les prix restent les mêmes: 60 sous l'exemplaire, plus 10 sous de port et 5 sous supplémentaires, si l'on veut que le volume soit recommandé: à la douzaine, $6, plus 40 sous de frais de port ou aux frais de l'acheteur par messageries. Pour quantité de 50 et plus, réduction de 25 p.c., frais de port en plus.

S'adresser à l'auteur, aux bureaux du *Devoir*.

Les affaires de trahison

en France

Vue d'ensemble

Après l'arrestation de M. Caillaux et tandis que le sénat français siège comme Haute-Cour pour juger l'affaire Malvy, nos lecteurs apprécieront sans doute la présentation d'une vue d'ensemble sur les affaires de trahison" dont les péripéties ont été nombreuses et dont l'enchaînement a compromis bien des personnalités.

C'est M. Clémenceau qui, à son arrivée à la présidence du Conseil, a pris les énergiques décisions réclamées par l'opinion publique.

Tandis que se poursuit, devant la juridiction unique du Conseil de guerre, l'instruction des diverses "affaires en cours"—affaire du "Bonnet Rouge", affaire Turmel, affaire Bolo, affaire Lenoir-Desouches, affaire Paix-Séailles, affaire Leymarie—des événements nouveaux mettaient en cause quatre personnalités politiques dont les noms, pour trois d'entre eux au moins, avait été maintes fois prononcés, sans que, toutefois, l'appareil de la justice fût entré en mouvement à leur égard: M. Malvy ministre de l'Intérieur pendant les trois premières années de la guerre: M. Charles Humbert sénateur de la Meuse, vice-président de la commission sénatoriale de l'armée, directeur du "Journal": M. Joseph Caillaux, député de Mamers, ancien président du Conseil, et M. Loustalot, député des Landes.

MALVY

Chef responsable de M. Leymarie inculpé pour complicité de commerce avec l'ennemi, M. Malvy ne pouvait songer à éluder les accusations formelles qui avaient rejailli jusqu'à lui. Malgré le témoignage public que M. Painlevé lui avait décerné, il intervenait lui-même à la tribune de la Chambre, le 2 novembre pour réclamer sa traduction devant le tribunal suprême de la Haute Cour, seul compétent pour juger les actes délictueux ou criminels des ministres. Comme le voulait le règlement, une commission de onze membres fut nommée dans les bureaux pour déclarer si la "proposition de résolution" de M. Malvy était recevable. Elle se prononça pour l'affirmative. Aussitôt une nouvelle commission de trente-trois membres fut élue. Elle choisit pour le président M. Desolas et pour rapporteur M. Forgeot. Elle avait à décider s'il y avait lieu ou non de renvoyer l'ancien ministre de l'Intérieur devant la Haute Cour. Cependant deux courants se dessinaient dès ses premières délibérations. Si tous les commissaires étaient partisans du renvoi devant la Haute Cour, les uns estimaient que ce renvoi ne nécessitait pas d'enquête préalable, tandis que les autres voulaient évoquer l'affaire au fond. La première thèse prévalut. Elle fut votée par 18 voix contre 6 et 6 abstensions. Les conclusions du rapport de M. Forgeot, présentées à la Chambre le 28 novembre, furent l'occasion d'un très long débat, fertile en incidents, qui dura de 2 h. 30 à 11 heures du soir. Elles furent finalement adoptées par 512 voix contre 2.
ye en droit l'accusation portée

Les pièces sur lesquelles s'étacontre M. Malvy sont les procès-verbaux des séances publiques du Sénat (22 juillet 1917) et de la Chambre (4 et 10 octobre 1917). Au Sénat, M. Malvy avait eu à répondre à une interpellation de M. Clémenceau sur sa politique intérieure depuis la mobilisation. A la Chambre, une discussion passionnée avait suivi la lecture, faite par M. Painlevé, de la fameuse lettre de M. Léon Daudet au président de la République. Dans cette lettre, l'ancien ministre était accusé d'avoir renseigné l'ennemi sur nos projets militaires et diplomatiques, notamment sur le projet d'attaque du Chemin des Dames, et d'avoir provoqué les mutineries consécutives à l'offensive du 16 avril.

La Haute Cour siège actuellement; sa décision fixera la culpabilité ou l'innocence de M. Malvy.

HUMBERT

En ce qui concerne M. Charles Humbert, il a été l'objet de la part de ses pairs, de plusieurs décisions distinctes. Une demande en levée d'immunité parlementaire avait été déposée contre lui, à fin de poursuites devant le tribunal correctionnel, d'une part par son ancien commanditaire, Bolo, d'autre part par son ancien associé, Pierre Lenoir. Sur le rapport de M. Milliard, le Sénat a, dans les deux circonstances, fait droit à la requête des demandeurs, comme M. Humbert le réclamait d'ailleurs lui-même. Mais, le 6 décembre, une nouvelle demande en levée d'immunité—celle-là d'une portée beaucoup plus considérable—était introduite contre le sénateur de la Meuse par le Gouvernement, sur réquisitoire du procureur général. Dans son exposé des motifs, le magistrat rappelait les circonstances dans lesquelles le "Journal" a été racheté une première fois par Lenoir-Desouches, et une seconde fois par Bolo, dans des conditions également suspectes. Il précisait la part que M. Charles Humbert a prise à l'une et à l'autre opération, et posait la question de savoir s'il ne fut qu'"abusé" ou si l'on doit suspecter "la sincérité de son attitude." La même commission reçut la demande du garde des Sceaux. Le Sénat était saisi le 13 du rapport favorable de M. Milliard et, le 18, on adoptait les conclusions, auxquelles, une fois encore, M. Humbert s'était associé. Celui-ci est poursuivi pour complicité de commerce avec l'ennemi.

Dans l'intervalle, M. Humbert avait, le 27 novembre, donné sa démission de vice-président de la commission de l'armée et, le 8 décembre, sa démission de directeur du "Journal". Les affaires Humbert sont encore à l'instruction.

CAILLAUX

Enfin, l'action introduite contre M. Caillaux a suscité dans l'opinion publique une émotion très vive. L'événement s'est produit dans les circonstances que voici:

Le 11 décembre, au début de la séance de la Chambre, M. Paul Deschanel, qui présidait, annonça qu'il était saisi de deux demandes "en autorisation de poursuites" contre députés. Selon l'usage parlementaire, il ne donna pas leurs noms et ses paroles se perdirent même dans le bruit. Ce n'est qu'un peu plus tard que la nouvelle se répandit qu'il s'agissait de MM. Caillaux et Loustalot, et que le gouvernement avait agi à leur égard sur une plainte signée du gouverneur militaire de Paris.

Dans son "exposé" le général Dubail a fait état de l'amitié qui liait M. Caillaux à Bolo et à Almereyda, produisant quelques lettres écrites par lui à ces deux hommes dont l'un est mort en prison et l'autre est condamné à mort pour haute trahison. Il a en outre rappelé ses relations avec Cavallini, lui aussi emprisonné en Italie. Il a enfin relaté les voyages que M. Caillaux fit à Rome, les propos qu'il aurait tenus, les tractations qu'il y aurait engagées pour opérer un rapprochement entre la France et l'Allemagne contre l'Angleterre et au détriment de la Serbie et de la Roumanie, les plaintes formelles dont il fut à ce propos l'objet de la part des représentants diplomatiques des nations de l'Entente. De l'ensemble de ces faits résulteraient "des présomptions suffisamment graves à la charge de M. Caillaux d'avoir, pendant la guerre actuelle, poursuivi la destruction de nos alliances en cours d'action militaire et ainsi secondé le progrès des armes de l'ennemi, crimes prévus par les articles 76, 77, 78, 79 du code pénal, 64 et 205 du code de justice militaire." Quant à M. Loustalot, on a relevé contre lui, entre autres choses, ses pourparlers avec l'ancien khédive d'Egypte Abbas-Hilmo, notoire agent de l'Allemagne en Suisse, ce qui permet de le suspecter d'intelligences avec l'ennemi.

Comme pour M. Malvy, les bureaux de la Chambre ont nommé une commission de onze membres, laquelle a élu président M. Louis Andrieux et rapporteur M. Paisant. Les "onze" ont procédé à de multiples auditions. Ils ont notamment entendu M. Clémenceau et les deux députés en cause. Au cours d'une séance qu'ils ont tenue le dimanche 16 décembre ils se sont prononcés par neuf voix et deux abstentions pour la levée de l'immunité. Le rapport de M. Paisant a été lu à la commission le 18 décembre. Il a été approuvé par sept. "Nous n'avons à nous prononcer, a conclu M. Paisant, ni sur la juridiction ni sur le fond; le juge d'instruction aboutira à un résultat, ou du côté des intelligences avec l'ennemi, et ce sera le conseil de guerre, ou du côté du crime politique et ce sera la Haute Cour."

Et il a ajouté: "Votre commission n'a pas voulu livrer un homme à la vengeance. Elle a livré à l'enquête une accusation." La commission a chargé M. Andrieux de demander à la Chambre de discuter ce rapport le samedi 22 décembre.

A cette séance du 22 décembre, la Chambre a voté la main levée de l'immunité parlementaire en ce qui concerne M. Joseph Caillaux député de la Sarthe, ancien président du Conseil, et M. Loustalot, député des Landes. Cette mesure, à laquelle M. Caillaux s'est lui-même rallié, a été adoptée par 394 voix contre 2 et 115 abstentions.

La séance du 22 a été occupée en grande partie par un discours ou plus exactement, par le plaidoyer de M. Caillaux pour lui-même. Ce gros événement avait attiré une affluence comme on en vit rarement.

LE PLAIDOYER PERSONNEL

Dès que M. Paul Deschanel eut ouvert la séance, le silence s'établit. Une courte intervention de M. Paisant préluda.

—Nous ne sommes pas des juges, mais, quand une accusation est portée contre un citoyen, on lui donne des juges...

C'est sur ces mots que M. Caillaux fit son apparition. Il gagna rapidement sa place—à l'extrémité du troisième rang de la [illegible] travée, à gauche—non sans serrer quelques mains amies. Très calme en apparence, il écouta le rapporteur tout en disposant devant lui le volumineux dossier qu'il avait tiré de sa serviette. Il écouta avec la même tranquillité M. Loustalot, qui protesta pathétiquement de son patriotisme. Puis, à son tour, il gravit d'un pas pressé les marches de la tribune.

On remarquait qu'il était en jaquette. Généralement, lorsqu'il doit prononcer un important discours, il revêt la redingote. Mais ce n'est pas un vêtement de matin. Un homme aussi "bien élevé"—il s'est décerné à plusieurs reprises cette qualité—a le sens de certaines nuances. A son cou au bout d'un cordon noir, pendait un monocle. Il devait s'en servir au cours de la séance pour lire les documents qu'il produisit.

Devant lui, les yeux dans les yeux, M. Clemenceau assis au banc du gouvernement, le regardait, impassible. Pendant deux heures, ou presque, que M. Caillaux tint la tribune, le président du Conseil demeura les mains dans les poches, selon son attitude qui lui est familière, sans un geste, sans une parole, bien que maintes fois il fût sollicité ou provoqué à la réplique.

—Je suis le chef de la justice militaire, prononça-t-il à la fin de la séance: à ce titre je suis la seule personne ici qui n'ait pas le droit de répondre à M. Caillaux.

Et M. Caillaux présenta sa défense.

Les arguments qu'il fit valoir, on les connait. Ses lettres à Bolo et à Almereyda, qu'il commenta une à une, sont parfaitement innocentes. Son seul tort fut de céder à la spontanéité de sa nature en nouant trop facilement des relations compromettantes. Il n'a été coupable que de légèreté. Comment d'ailleurs, en ce qui concerne Bolo, pouvait-il se défier d'un homme qui avait la haute garantie morale du président Monier? Quant aux affaires d'Italie, il faut y voir une machination ourdie, pour une querelle personnelle, par l'ambassadeur d'Italie, M. Barrère.

Elargissant alors le débat, M. Caillaux exposa sa politique. Alliance avec l'Allemagne, non pas! Politique exclusive de tout accord général avec la puissance d'outre-Rhin, tant que n'aura pas été réglé, conformément à nos principes, la question d'Alsace-Lorraine. Mais—du moins avant la guerre—possibilité d'accords sur des points déterminés et limités. Depuis la guerre, M. Caillaux a toujours soutenu les divers gouvernements qui se sont succédé; il s'est abstenu de toute politique personnelle. tout en regrettant qu'on n'ait pas profité de certaines circonstances favorables n'est-il pas permis de penser qu'on peut quelquefois causer, même en combattant?

Se tournant alors vers M. Clemenceau, M. Caillaux évoqua la fameuse affaire Cornelius Herz où on voulut l'impliquer:

—Vous souvenez-vous des scènes tragiques où vous fûtes accusé, il y a quelque vingt-cinq ans, de trahison?... L'injustice d'alors, voulez-vous la faire revivre aujourd'hui?

Quant à lui, il a "les mains nettes". Il n'a pas su éviter toutes les embûches qu'on lui a tendues, son "aristocratisme dédaigneux" comme aussi un excès de confiance et de bonté l'ont peut-être égaré l'une ou l'autre fois, mais on peut fouiller dans sa vie intime, il ne redoute rien. C'est pourquoi il demande, lui aussi, que l'immunité qui le couvre soit levée, pour qu'il puisse s'expliquer, au grand jour, devant des juges.

Le 23 décembre, l'ordre d'informer était décerné par le général Dubail contre MM. Caillaux et Loustalot. Les poursuites comprenaient aussi M. Paul Comby, qui aurait un rôle dans l'affaire Cavallini. M. Caillaux a choisi comme avocat Me Demange, qui a déjà défendu naguère le capitaine Dreyfus.

Vinrent enfin l'arrestation de M. Caillaux et la révélation des documents Luxburg. Aujourd'hui, Caillaux est en prison; son affaire est à l'instruction. Bolo a été condamné à mort et le sénateur Humbert est arrêté.

Ainsi se présentent ces diverses affaires.

Les horticulteurs [illegible] recherche d'une fleur qui servirait d'emblème national au Canada. Toutes les suggestions seront les bienvenues et peuvent être adressées au ministère de l'Agriculture à Ottawa ou à Québec.

* * *

D'après un journal d'Ottawa, la mise en vigueur de la loi du Service militaire a coûté jusqu'ici plus d'un million au pays.

L'Hirondelle de Ponteix

Administration: A. LIBOIRON, PONTEIX, SASK.

PONTEIX, SASK., MERCREDI 6 MARS 1918 No. 9

C'EST ENCOURAGEANT

Nous nous félicitons aujourd'hui d'avoir imaginé notre petite combinaison avec le *Patriote*. Elle était bonne puisque nous avons déjà des imitateurs dont l'intelligence est bien connue. *L'Hirondelle* les attendait pour leur jeter son cri de fraternel salut. Nous espérons que d'autres se [illegible] dront à nous pour faire ainsi dans le grand journal de l'Ouest une intéressante collection de petites feuilles capables de [illegible] intérêts de toutes nos [illegible] diennes-françaises! [illegible] pour tout le monde [illegible] pas concentrer [illegible] roisse, chacune [illegible] ges qui tendent [illegible] veloppement sans [illegible] et sans leur [illegible] que leur bonne [illegible] ces avantages [illegible] autre, nous ne [illegible] mieux que de nous y employer et les amateurs de l'Ouest [illegible] en connaissance de cause. [illegible] me les filles à marier, toutes nos paroisses trouveront leurs admirateurs et pourront prospérer en toute justice et liberté. Nous regardons ce procédé comme l'œuvre nationale par excellence, certains d'être approuvés, cela nous suffit, par tous les esprits loyaux que n'aveugle pas l'intérêt mais qui sont dominés par l'amour de Dieu et de la Patrie.

Les nombreuses lettres que nous recevons nous prouvent qu'on s'intéresse à *l'Hirondelle*. Nous en remercions nos lecteurs. Nous cherchons de la rendre de [illegible] plus intéressante. Nous y avons déjà introduit une petite notice sur les saints du jour [illegible] ra certainement. Nous [illegible] nterons les nouvelles qu'on [illegible] dra bien nous donner et nous [illegible] blierons pas non plus la note [illegible] que nous sera [illegible] attendu car [illegible] sommes fort satisfaits [illegible] pass [illegible] contents.

FETES DU JOUR—Saint Fridolin: Ce saint abbé se soumit pendant toute sa vie aux plus dures mortifications et mourut après avoir donné l'exemple de toutes les vertus. Son existence toute entière consacrée au bien et à la glorification de la foi peut être citée aux âmes chrétiennes comme le meilleur des modèles.

Sainte Colette: Née à Corbie en 1380, elle entra dans l'ordre des clarisses et y introduisit une réforme qui en rétablit la rigidité primitive. Elle mourut à Gand en 1447.

CONCOURS—N'oublions pas les explications du No. 6, chaque bonne réponse compte pour un point, chaque abonnement nouveau procuré à l'Hirondelle ou au Patriote en lui mentionnant le fait, compte pour trois points. Ne craignez pas de commencer à concourir en retard, avec l'esprit aiguisé et du zèle pour les abonnements vous pouvez vous rattraper en tout temps.

1 Quand mon premier traverse mon second
Le chien sur lui ne fait qu'on nond
Et sans mon tout dans les prairies
Point ne serait de graineries.

2 Que de gens ont pris peur en voyant sur Paris
L'Allemagne avancer! Eh bien! je suis en tête.

3 Que [illegible] cache demain? Ou victoire ou défaite?
Je ne sais, mais qu'on m'ôte et Paris sera pris.

4 Quelle différence y a-t-il entre les Souverains de Perse et de Turquie?

SOLUTIONS: 1 *Lit, bois, cont* [illegible] *Avocats et champignons* poussent au frais. Le [illegible] avons re[illegible] réponse dont le joyeux [illegible] point. Ce doit être [illegible] Dame d'un avocat [illegible] nous dit "Les [illegible] ne valent rien!" [illegible] est le *plus* [illegible] des au[illegible] parce qu'il est *latin*.

SEPULTURES: Le dimanche [illegible] on enterrait un enfant de Dollard Massicotte, Paul-Rosaire âgé de trois semaines. C'est le premier chérubin de l'année qui monte au ciel. Et nous?... irons-nous?

—Le lendemain, malgré la tempête une assistance nombreuse conduisait à sa dernière demeure, lot 19 du cimetière de N.-D. d'Auvergne, le corps d'Alice Lemieux de Val Marie, épouse de Joseph Nadeau et mère de quatre petits enfants, l'aîné de 4 ans, le plus jeune de 10 jours. Les porteurs étaient Emile Carlier, Léon Pinel, Louis Deniel et Louis Létourneau. Une couronne de sept grand'messes était offerte par les amis de la famille.

BAPTEME: Joseph-Narcisse-Ovide, fils de Georges Poisson et de Bernadette Jacques. Parrain: Wilfrid Poisson; marraine, Caroline Cassette.

ÇA ET LA—M. l'abbé Bellair s'est embarqué sur le "Vestris" de la Cie Lanport et Holt à destination de Barbados, Timidad, Bahia et Rio de Janeiro, mais avant de prendre la mer il a voulu envoyer encore un cordial salut à tous les amis.

Arthur Charland notre horloger vient de nous quitter, appelé par la Conscription. Nos montres vont maintenant se livrer à toutes les extravagances. En tous cas la place est vacante. Avis aux orfèvres.

-La maison Gauthier et Cie s'est engagé un comptable qui vient d'arriver avec sa famille.

En visite à Ponteix le Dr Grégoire de Shaunavon ainsi que MM. Joseph Fournier, N. Beauchesne, L. Couture de Fournierville, venus pour leurs affaires.

Nous avons eu aussi le plaisir de voir le Rév. M. Bois curé de Meyronne qui a bien voulu promettre à M. le curé de revenir célébrer avec lui la fête de Saint-Joseph et prêter en cette circonstance son concours pour les Pâques.

PETITE ANNONCE

Si vous désirez pour la boucherie de bons porcs jeunes et gras, adressez-vous à M. AIME THIBAULT qui en a à vendre.

La France en Orient et le Saint-Siège

La lettre de S. Em. le cardinal Gasparri à M. Denys Cochin. —La triple origine des droits de la France—Ce que disent un député israélite et un professeur protestant.—L'accord nécessaire entre Rome et Paris.

II

La question du protectorat français dans le Levant a été mise au point par le cardinal Gasparri dans la lettre qu'à la date du 26 juin 1917, il adressait à M. Denys Cochin, alors membre du gouvernement. Le secrétaire d'Etat du Saint-Siège rappelait que ces droits ont une triple origine:

1o Les traités ou capitulations conclus avec les Turcs et d'après lesquels la France a le droit de protéger tous les catholiques de rite latin qui se trouvent dans le Levant, quelle que soit leur nationalité;

2o La décision du Saint-Siège instituant la France protectrice des Ordres religieux de toutes nationalités;

3o Les privilèges traditionnels accordés aux représentants de la France, à M. Georges Picot, par exemple, le haut commissaire français, quand le 16 décembre—on l'a vu plus haut—il fit une entrée solennelle au Saint-Sépulcre de Jérusalem et à l'église de Bethléem.

D'où il suit que, la domination turque disparaissant, le régime des capitulations—d'où la France tire son droit de protection sur les catholiques du Levant—disparaîtrait du même coup. Resteraient la décision du Saint-Siège et les privilèges traditionnels reconnus à la France.

La décision du Saint-Siège serait maintenue, écrit le cardinal Gasparri, mais, ajoute-t-il, "en face de la concurrence vigoureuse des autres nations, la France ne pourrait conserver que bien difficilement, en Orient, son poste d'honneur, sans l'appui du Saint-Siège, comme le Saint-Siège lui-même, pour des motifs variés et qu'il serait très long d'énumérer, devrait s'appuyer sur la France. Au protectorat disparu, il faudrait donc substituer autre chose, et je m'empresse d'ajouter que le Saint-Siège, le cas échéant, ne manquerait pas d'y porter toute sa bienveillante attention."

La France doit s'appuyer sur le Saint-Siège comme le Saint-Siège doit s'appuyer sur la France. [illegible] situation religieuse et [illegible] dans le Levant l'exige.

* * *

On le comprend de plus en plus en France, même parmi les non-catholiques, [illegible] aujourd'hui pour témoignage [illegible] les articles publiés au *Journal des Débats* (numéros du 27 décembre 1917 et du 3 janvier 1918) par un homme politique de gauche, israélite, M. le député Lazare Weiller, et par un professeur protestant, M. Maurice Vernes. Pour l'un comme pour l'autre, la prise de Jérusalem est un événement qui doit marquer une empreinte profonde dans la politique française.

Ecoutez M. Lazare Weiller.

"...La prise de Jérusalem par les troupes alliées avive d'une actualité, qui n'avait jamais [illegible] d'ailleurs, le problème de notre protectorat sur les chrétientés d'Orient et de nos traditions en Syrie. Personne n'en nie les difficultés, personne ne peut songer à les résoudre en dehors de l'action du Saint-Siège. Personne ne pensera non plus qu'en pareille [illegible] nous puissions abandonner [illegible] quelque main que ce [illegible] amie, la défense de nos droits.

Faisant ensuite allusion à la lettre du cardinal Gasparri dont nous venons de parler, M. Weiller s'en félicite hautement [illegible] Français.

"La réponse du Vatican est parfaite. Le Français le plus chatouilleux, le plus ombrageux n'y trouvera rien à redire. Avec une précision qui peut servir de modèle aux plus remarquables écrivains de notre diplomatie, tous nos titres y sont reconnus et comme renouvelés."

M. Weiller [illegible] d'ailleurs, que, dès avant la prise de Jérusalem, les idées dont il s'est fait l'éloquent avocat—on n'a pas oublié ses articles du mois de mai, au *Journal des Débats* également—avaient recueilli de nombreuses et précieuses adhésions dans les milieux politiques français, jusque chez les socialistes, jusque chez les francs-maçons.

Car c'est bien tous les Français que cette question vitale intéresse. [illegible] après M. Lazare Weiller, M. Maurice Vernes le pose.

"Nous [illegible] voudrions [illegible] adresser à tous nos concitoyens, [illegible] de diverses [illegible] tions israélites ou libres-penseurs, cette simple question: Quand, dans la soirée du 10 [illegible] dans la grise matinée du 11, cette journée a apporté [illegible] de la délivrance de la ville de David et de Jésus, n'avez-vous pas senti s'émouvoir en vous des [illegible]

"Le 11 décembre 1918, Paris et le Vatican ont communié dans la pensée des Croisades et dans [illegible] de savourer ensemble les [illegible] glorieux souvenirs d'un [illegible] passé.

Rome et Paris [illegible] l'une et entre elles [illegible] fond doit subsister, ainsi que le notait le cardinal Gasparri, [illegible] créé, imposé, maintenu par la [illegible] et la nature des choses, plus fortes que toutes les ruptures officielles. Pourquoi ne pas [illegible] franchement?"

"Ainsi que M. L. Weiller, écrit M. Vernes, c'est à la raison, c'est à l'intérêt que je prétends m'adresser. Comment discuter avec le Vatican le détail des arrangements nouveaux qu'entraînera le protectorat allié pour les catholiques de Jérusalem, de Palestine et de Syrie, clientèle particulière de la France, sans la présence auprès du Pape d'un intermédiaire [illegible]?"

M. Vernes pose, d'ailleurs, le problème dans toute son ampleur. Et ce problème déborde largement la question du protectorat français dans le Levant. Ce n'est pas seulement notre prestige en Orient qui commande l'accord avec Rome. C'est la paix religieuse elle-même à l'intérieur. Car, dit M. Vernes, "la religion est un élément de la vie nationale, dans l'Etat et dans la commune. Les catholiques respectueux de la loi ont droit au plein exercice de leur culte. Le gouvernement français doit restaurer l'échange régulier avec le chef de l'Eglise par le rétablissement du contact, c'est-à-dire par la désignation sans retard d'un ambassadeur ou chargé d'affaires près le Vatican." Cela sera rendu plus nécessaire encore, demain.—M. Lazare Weiller le notait dans ses premiers articles des *Débats* (avril 1917)—par l'organisation du culte dans notre Alsace-Lorraine, demeurée, malgré près d'un demi-siècle d'oppression du Germanisme luthérien, si française et si catholique: nous [illegible] viendrons dans un troisième et dernier article.

"Quand tout paraissait humainement perdu..."

La situation est critique, il n'y a pas à se le cacher, et la victoire reste toujours lointaine, mais aussi combien est admirable la vaillance française et son courage s'appuyant sur l'espérance surnaturelle.

Ecoutons par exemple le cardinal Maurin, dans une réconfortante lettre pastorale:

"La France sera sauvée. La juste cause pour laquelle combattent les armées alliées triomphera...

"Les découragés nous diront sans doute que l'horizon s'est plus que jamais obscurci de sombres nuages: la défaillance de la Russie, l'avance austro-allemande en Italie, les trahisons et l'agitation qu'elles provoquent, n'y a-t-il pas là tout autant de motifs de regarder l'avenir avec crainte? Eh bien! non, nous l'envisageons malgré tout cela avec une entière confiance. N'est-ce pas quand tout paraissait humainement perdu que la victoire providentielle de la Marne nous a sauvés? Et qui sait si la Russie n'était pas un obstacle aux desseins de Dieu sur le monde et si les événements actuels ne sont pas l'annonce de leur réalisation prochaine? Qui sait si la signature du traité de paix avec cette puissance qui est en pleine anarchie ne va pas créer aux empires centraux des difficultés non moins grandes que celles qu'ils y ont rencontrées jusqu'à ce jour? L'armée italienne s'est heureusement ressaisie et, avec l'aide puissante des troupes franco-anglaises, elle fait front à l'ennemi. Quant aux trahisons, ce n'est pas lorsqu'on les réprime qu'il faut les redouter, mais bien plutôt quand on leur laisse libre cours. Le châtiment des traîtres ne peut que décupler le courage et la valeur de nos merveilleux soldats."

*

Un Canadien français, M. Félix Brunelle, de St-Eustache, P. Q., a breveté un nouveau modèle d'automobile d'hiver. La voiture a ses roues en arrière et deux patins en avant en supportant [illegible] [illegible] des roues [illegible] plus de [illegible] quatre [illegible] les chemins [illegible]

* * *

Sur la crise du blé le baron Rhondda dit ceci: "La situation durant deux ou trois mois sera vraiment sérieuse."

GRAVELBOURG, SASK., MERCREDI, LE 6 MARS 1918 No. 2

Le Progrès de Gravelbourg

EUGÈNE CADIEUX, Rédacteur

Nous croirions manquer à notre devoir en ne faisant pas connaître aux lecteurs du *Progrès de Gravelbourg* l'opinion de tous tout d'abord et de quelques-uns, ensuite, de nos délégués à la convention de Saskatoon. opinion qu'un grand nombre ont entendue, mais qu'il est bon tout de même d'exprimer ouvertement.

Le cri unanime de seize des nôtres allés à Saskatoon dans l'intention d'assister à une convention de gens civilisés est que jamais ils ne se seraient dérangés s'ils avaient prévu qu'ils se rendraient à un conseil de guerre comme il s'en fait encore au bon pays des Esquimaux. Manque de civilisation, manque de tolérance, seule ambition de patauger dans le sang d'un ennemi: ce sont bien là les trois caractéristiques de ces assemblées indigènes: manque de civilisation, manque de tolérance seule ambition de s'aguerrir pour fouler aux pieds les droits les plus sacrés de quelques races dont la supériorité semble vouloir poindre trop visiblement: tel semble avoir été le but de la convention de Saskatoon.

"Quand on est civilisé, quand on a dans le cœur quelque orgueil du savoir-vivre nous disait un délégué l'on comprend que dans une assemblée de discussion publique si quelqu'un veut exprimer une opinion raisonnable. il est de la première convenance de le laisser parler dans le cas même, ou quelques-uns auraient leur idée formée à l'avance. A Saskatoon, quelques bons orateurs voulurent soutenir devant l'auditoire, la défense de toute une nationalité ou plutôt de plusieurs nationalités: on fit tout le bruit possible pour ne pas les laisser entendre: il semblait être convenu que la convention était convoquée non pas pour permettre aux intéressés de discuter paisiblement la question de connaissance, mais dans le seul but d'arriver plus sûrement à l'étranglement d'une proie que la jalousie et l'incapacité personnelle tenaient digne de mort."

Un Français, M. Jean Harran, arrivé au Canada depuis quelques années seulement, nous parlait ainsi à son retour: "Entendant parler de toutes les difficultés de races au Canada, je me disais qu'il devait y avoir quelque ambition de part et d'autre, quelque soif de querelle qui attisait de chaque côté les ressentiments. Après avoir assisté à cette convention de Saskatoon, il me reste pour ferme conviction que seul le fanatisme d'un clan orgueilleux et inférieur, malheureusement uni à la perfidie secrète d'une bande de jaunes ennemis jurés du Christ et de tout ce qui peut tendre à lui demeurer fidèle. que seul cet élément maudit jette sur la paix et l'entente qui devraient régner au Canada. sa bave vénéneuse et insatiable de désordre."

Canadiens français, nous avons eu là, à Saskatoon, pour une fois de plus dans l'histoire, une preuve tangible que les principes pour lesquels nous avons combattu et pour lesquels nous combattons encore vaillamment, sont dignes de toute notre énergie. Si nous n'avions pas à défendre une cause aussi noble, aussi sublime, aurions-nous donc des ennemis aussi acharnés? Après de tels événements il est impossible de ne pas avoir au cœur l'ambition de nous montrer toujours fidèles à l'étendard sacré de nos traditions et de nos lois les plus chers. L'on peut nous couvrir. l'on peut nous opposer la force brutale d'une majorité numérique, l'on peut essayer de faire des lois pour arracher de nos lèvres le doux et franc parler de nos pères; mais il est une satisfaction intime qui nous demeurera toujours; jamais l'on ne sera assez fort pour ravir de nos cœurs l'amour, la fidélité l'attachement généreux et inlassable à ce que nous avons de plus précieux: notre foi, notre langue, et nos traditions.

NOUVELLES LOCALES. Il est annoncé officiellement que nous aurons au mois de mai la cours judiciaire à Gravelbourg. M. A. Charlebois, un de nos plus anciens coparoissiens remplira la charge de greffier. Quant à la nomination du juge, rien n'a été définitivement décidé encore.

—Le onze février, M. Ephraim Bachand, de Gravelbourg, conduisait à l'autel Mlle Cora Gosselin de Attleboro, Mass. La bénédiction nuptiale eut lieu dans la paroisse même de Attleboro, et les heureux époux ont immédiatement pris la direction de Gravelbourg où ils ont l'intention de s'établir. Nos meilleurs vœux de bonheur et de succès les accompagnent

—Les beaux jours semblent avoir rapporté à Gravelbourg la vie active qui s'était un peu affaiblie pendant la saison froide. Plusieurs constructions nouvelles seront commencées bientôt.

—L'équipe locale de gouret continue toujours sa marche triomphale. Après avoir perdu à Lafléche sa première partie de la saison, elle a prouvé sa supériorité mercredi dernier en administrant à ses adversaires, à Gravelbourg, une défaite écrasante.

Au diable... le respect humain

Une chambre de caserne. A droite et à gauche les lits bien carrés. Le long des murs, tous les paquetages alignés. Au beau milieu de la chambre, suspendue par quatre tiges de fer, la planche à pain. Au fond entre les deux fenêtres par où pénètre un jour gris de décembre, le ratelier d'armes.

L'exercice est fini: l'on entend dans l'escalier comme un bruit de tonnerre qui va croissant... C'est la compagnie qui remonte. En un instant, la chambre est envahie, et tout de suite, ce sont des cris, des rires, des quolibets qui jaillissent, se croisent et ricochent en tous sens.

Tout à coup, une sorte de grand escogriffe, au teint blême, aux yeux troublés, saute debout sur son lit, et, frappant à tour de bras sur un tambour qu'il a saisi, couvre et éteint tous les cris.

Le silence établi, il tire gravement de sa poche un papier qu'il déplie en jetant autour de lui un regard sournois et moqueur.

—Tiens, dit un loustic, v'là l'apache qu'est devenu garde-champêtre!

Et tout le monde de rire.

—Silence! crie l'autre.

Puis, ayant fini de déployer son papier:

—Mesdames et Messieurs voici un papier fort intéressant que l'un d'entre vous a sans doute laissé tomber de sa profonde que moi, l'apache, j'ai retrouver et que je rendrai gratis au proprio. Il n'aura qu'à le réclamer séance tenante, et, pour qu'il puisse le reconnaître, je vais en faire la lecture à haute et intelligible voix.

A ces mots, le silence se fit, et l'apache, prenant un ton de voix gouailleur, commença:

"Mon cher enfant, voici Noël: tes sœurs et moi nous irons communier ce jour-là, à la messe de minuit: j'espère que ton service ne t'empêchera pas d'y aller aussi."

—Hein, fit l'apache, est-ce assez cafard?...

Déjà les rires fusaient et les yeux se tournaient vers un tout jeune soldat, frêle et délicat, qui, tranquillement assis sur son lit, essuyait son fusil mouillé par la brume.

Au premier mot de l'apache, il s'était levé. Ah! oui! il la reconnaissait, cette douce et bonne lettre qui lui avait apporté, la veille comme un rayon de joie. Il les avait lues et puis relues encore ces pages que sa mère lui avait écrites avec tout son cœur, au bas desquelles chacune de ses sœurs, même la toute petite Jeanne, avait mis son mot, et qui lui semblaient avoir apporté dans leurs plis un peu de son cher foyer.

Et c'était cette lettre intime, ce quelque chose de sacré que l'apache, un voyou, tenait en ses mains et qu'il allait livrer en pâture à ces hommes.

Toutes ces idées passèrent devant son esprit avec la rapidité d'un éclair, et il ressentit au cœur comme un coup douloureux: mais, se ressaisissant aussitôt, il bondit sur l'apache et, le prenant à la gorge:

—Misérable, cria-t-il, rends cela!

L'étreinte fut si brusque, le ton si autoritaire, dans l'œil brillait une telle flamme d'indignation que l'apache eut peur; il lâcha la lettre et tomba sur son lit.

Devant toute la chambrée, le bleu venait de révéler quelle âme fière se cachait sous son grand air de jeunesse. Le courage emporte toujours l'admiration: tous ces soldats qui, un instant auparavant s'apprêtaient à rire des lourdes plaisanteries de l'apache n'eurent pas un sentiment de pitié en voyant son effondrement.

Bravo, le bleu! criait-on.

Lui, tout vibrant encore de cette rude émotion, le regarda bien en face:

—Parfaitement, dit-il, je vais à la messe, je me confesse, je communie, et, si quelqu'un y trouve à redire, qu'il vienne me trouver.

EVANGILE

LE QUATRIEME DIMANCHE DU CAREME

S. Jean, VI.

EN ce temps-là, Jésus s'en alla au delà de la mer de Galilée, qui est le lac de Tibériade, et il était suivi d'une grande foule de peuple, attirée par les miracles qu'il faisait en faveur des malades. Il se retira sur une montagne, où il s'assit avec ses disciples. Or la Pâque, qui est la grande fête des Juifs était proche. Jésus ayant levé les yeux et apercevant cette grande multitude qui était venue à lui, dit à Philippe: Où achèterions-nous assez de pain pour donner à manger à tout ce peuple? Mais il parlait ainsi pour l'éprouver, car il savait bien ce qu'il devait faire. Philippe lui répondit: Quand on aurait pour deux cents deniers de pain, cela ne suffirait pas pour en donner à chacun un petit morceau. Un autre de ses disciples, André, frère de Simon-Pierre, lui dit: Il y a ici un enfant qui a cinq pains d'orge et deux poissons: mais qu'est-ce que cela pour tant de monde? Jésus lui dit: Faites-les asseoir. Or il avait là beaucoup d'herbe, et ils s'y assirent au nombre d'environ cinq mille hommes. Jésus prit donc les cinq pains, et, après avoir rendu grâces, il les distribua à ceux qui étaient assis; il leur donna de même des deux poissons autant qu'ils en voulaient. Quand ils furent rassasiés, il dit à ses disciples: Ramassez les morceaux qui restent, afin que rien ne se perdre. Ils les ramassèrent, et remplirent douze corbeilles de morceaux qui étaient restés des cinq pains d'orge, après que tous en eurent mangé. Et tout ce peuple, voyant le miracle qu'avait fait Jésus, disait: C'est là vraiment le prophète qui doit venir dans le monde. Mais Jésus, sachant qu'ils devaient venir pour l'enlever et le faire roi, s'enfuit et se retira seul sur la montagne.

Ce traité secret existait bien

Le traité secret conclu par l'Italie avec les pays de l'Entente avant son intervention, contenait une clause stipulant qu'aucune initiative de paix par le pape ne serait tolérée non plus qu'une immixtion de sa part dans la guerre. Le traité à été lu au parlement, y compris la clause dont on avait nié l'existence. On demande maintenant une explication au sujet de ce démenti.

Un vieux missionnaire de l'Ouest, le R. P. LeGoff, est rapatrié après trois ans de captivité allemande

Nous lisons dans le dernier numéro de la *Bonne Nouvelle*, de Paris:

"Le R. P. Le Goff, vétéran des Missions de l'Alberta, revenu en Europe pour y surveiller l'impression d'un dictionnaire *montagnais* et de nombreux ouvrages en langue *montagnaise*, a été surpris à Bruxelles, en août 1914, par l'invasion allemande. Il vient d'être rapatrié et nous est arrivé à Paris le 5 janvier. Malgré son grand âge et les souffrances endurées dans le pays occupé par l'ennemi le vaillant missionnaire ne désespère pas de mener son œuvre à bonne fin avant de retourner au milieu de ses chers "enfants des Bois."

FEUILLETON DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

BONNE AMIE

Par RICHARD MANOIR

Vieille, toute vieille, son petit visage tout enfoui, comme fondu dans sa cornette, elle regarda en clignotant le visiteur et s'écarta gauchement—car ses jambes paraissaient lui refuser tout service—pour l'introduire dans un petit parloir, sorte de logé, tout près de la porte, où les persiennes fermées faisaient régner une demi-obscurité.

M. Leverby avait déjà pénétré dans bien des demeures, il en avait vu de tous les genres, ayant franchi le seuil des chaumières, des maisons bourgeoises, des hôtels de la finance, des palais d'ambassades, et s'était aventuré dans les couloirs de tous les ministères. Cet homme de toutes les situations avait, au cours de sa carrière, goûté de tous les étonnements, de tous les émois, de tous les ahurissements même en se trouvant, par le fait des circonstances, dans des milieux dont il ignorait les titres, mais jamais, peut-être, il n'avait éprouvé l'impression vive qui le déconcertait en ce moment.

Cette petite chambre au plafond bas, aux murs blanchis sur lesquels se détachaient en noir un grand crucifix de bois et quelques cadres où jaunissaient de vieilles gravures de piété, ce bénitier de faïence et ce rameau de buis fixés au chambranle avec un pauvre petit nœud fané, auquel pendait une médaille, lui firent l'effet d'un jugement très froid, très sévère qui le fouillait soudain, et lui, l'homme de tous les aplombs, de toutes les audaces, éprouva une sorte de confusion.

L'air qu'il respirait lui faisait mal, et quand, à la question de la religieuse s'informant du motif de sa visite, il demanda si c'était bien Mlle Brunnel qui était arrivée chez les Sœurs la veille au soir, sa voix résonna d'une façon étrange dans le petit parloir, et il lui parut que c'était un autre que lui qui avait parlé.

Sans répondre, la Sœur lui montra un siège.

—Je vais avertir notre chère Mère, dit-elle, et si Monsieur voulait me dire qui je dois annoncer.

—Leverby... Leverby, de Chavette-Saint-Brise, fit-il précipitamment, comme si ce nom qui avait été acclamé dans toutes les salles de mairie de l'arrondissement de Monty lui paraissait soudain avoir ici une signification toute particulière. Du reste, se hâta-t-il d'ajouter, Mlle Brunnel me connait, elle a été l'institutrice de mon enfant. Veuillez lui dire, je vous prie, que je désire la voir.

La religieuse, après s'être inclinée, se retira.

XXXIX

Resté debout, M. Leverby, les bras ballants, les yeux tantôt au plafond, tantôt sur le parquet où s'espaçaient en face des chaises de paille de petits ronds en lisière, prêtait l'oreille au moindre bruit ennuyé outre mesure, et pestant contre ce silence qui l'enveloppait.

Ah! dame, s'il avait su, il aurait certes attendu qu'elle écrive plutôt que d'être venu la relancer jusqu'ici!

Oui, s'il avait pu supposer qu'à la recherche de Mlle Brunnel il échourait piteusement dans un couvent, il ne l'aurait, à coup sûr, pas entreprise.

Non, mille fois non!...

Et que diable, que diable avait-elle à venir se fourrer ici?

Et cette Sœur qui ne lui avait pas dit seulement si Mlle Brunnel était dans la maison! Car il n'en était pas bien sûr encore: ce n'était, en fin de compte, qu'une hypothèse, une simple supposition qui l'amenait là!

S'entendent-elles à faire des mystères, ces nonnettes! Comme s'il fallait la chère Mère pour dire si oui ou non Mlle Brunnel est arrivée la veille.

La chère Mère!... Pourquoi pas l'évêque? le Pape? tant qu'on y était.

Enfin le grésillement d'un chapelet arriva jusqu'à lui, la porte s'ouvrit doucement, et la chère Mère apparut.

C'était une personne d'un certain âge. D'une taille au-dessus de la moyenne, elle avait un grande aisance dans l'attitude et les manières. Ses traits avaient une grande distinction, et sa cornette plissée lui donnait l'air antique des châtelaines d'autrefois.

Elle était un peu pâle. Dans ses grands yeux d'un gris changeant, très expressifs, se lisait une certaine inquiétude, et sa voix trembla légèrement quand, après avoir prié M. Leverby de s'asseoir, elle lui demanda:

—Vous venez vous informer de Mlle Brunnel? m'a dit notre Sœur tourière.

—Oui, Madame.

—La pauvre enfant! la pauvre enfant! fit en joignant les mains sur la croix de son rosaire la religieuse, elle est bien malade!

—Qu'a-t-elle donc? s'exclama M. Leverby, qu'une pensée terrible traversa tout à coup.

—Je ne sais, le médecin vient d'arriver, il est auprès d'elle en ce moment.

—Oh! mais, ce serait horrible cela! horrible! horrible! murmura M. Leverby, se prenant la tête deux mains. Oh! si c'était cela!

Et les coudes sur ses genoux, les doigts crispés dans ses cheveux, oubliant la religieuse qui le considérait avec stupeur, il resta plongé dans une sorte d'accablement.

—Mais, Monsieur, dit-elle doucement après un long silence, mais, Monsieur, que redouteriez-vous donc?

—Comment! vous ne savez pas? Elle ne vous a donc pas dit? fit M. Leverby se redressant brusquement et dévisageant la supérieure.

Celle-ci avait pâli davantage; ses lèvres tremblaient comme sous le murmure d'une prière, et, les mains emmanchonnées dans les larges parements de sa robe de bure, elle demanda machinalement, ne sachant que dire, prise, malgré elle, par l'émoi du visiteur:

—Que nous aurait-elle donc dit?

—Mais qu'elle a sauvé mon fils de la diphtérie? Que, les lèvres sur les lèvres de mon enfant, elle a bu la mort qui l'étreignait déjà!... Oh! je comprends sa fuite, maintenant. Malheur!... Malheur! fit-il sourdement.

Puis il se tut accablé, des larmes dans les yeux.

—Mais, Monsieur, dit enfin la supérieure, après une légère hésitation, elle n'a fait que son devoir, cela ne me surprend nullement de sa part.

Elle souriait, la pauvre Sœur, et ce sourire faisait un contraste navrant avec deux grosses larmes qui, après avoir rayé ses joues pâles, brillaient, semblables à deux diamants, sur sa guimpe plissée.

(A Suivre)

PRINCE-ALBERT

GRAND CONCERT du Choeur de la Cathédrale

Dimanche prochain 10 mars, le chœur de chant de la Cathédrale, sous la direction de Mme J. E. Morrier, donnera dans la salle paroissiale, à l'issue des vêpres, un grand concert qui promet d'être l'un des événements artistiques de la saison.

Le programme fort bien composé, que l'on trouvera plus loin, comprend un heureux choix des plus beaux morceaux classiques que tous aimeront à entendre exécuter par nos jeunes artistes.

Le clou de la soirée sera incontestablement *Les Deux Sourds*, la désopilante comédie de Jules Moineaux qu'interprétera le cercle dramatique de l'A. C. F. C. Ce seront les débuts de cette intéressante société et nul doute qu'elle tiendra à honneur de nous donner du premier coup la pleine mesure de son talent.

Une scène spacieuse a été érigée dans la salle du soubassement de la cathédrale et l'on s'occupe actuellement de brosser les décors. Cette installation permanente laisse entendre évidemment que de nombreuses autres représentations suivront à intervalles réguliers.

Nous allions oublier de mentionner que nous assiterons encore, dimanche soir, à un autre début, celui d'un orchestre d'amateurs qui veut bien prêter son concours pour la circonstance.

Voici le programme détaillé de la soirée:

PREMIERE PARTIE

1—Orchestre: Morceaux choisis Mme et M. N. Fournier, M. C. Fournier.

2—Duo: Piono—Mmes Carrier et Noïde.

3—Chœur: Inflammatus (Rossini). Solo: Mme J. E. Morrier.

4—Solo: Elle ne croyait pas... (Thomas). M. Jules Casgrain.

5—Solo: In the Desert (S. Adams). Miss M. Keber.

6—Récitation: Morçeau choisi. M. Earl Foley.

7—Solo: L'Amour (T. del Riego). Mlle S. Blouin.

8—Solo: M. Alex. Philion.

9—Solo: Si vous l'avez compris (Denza). M. H. Lefebvre.

10—Chœur: When the lilies bloom (Thompson).

DEUXIEME PARTIE

1—Orchestre

2—Solo: Berceuse de Jocelyn (Godard), Mme J. de la Gorgendière.

3—Solo: When the great red dawn is shining, M. H. Quinlan.

4—Duo: As-tu pleuré (A. Thomas). Mlle S. Blouin et M. H. Lefebvre.

5—Chœur: Chœur des Soldats de Faust (Gounod).

6—Solo: Smiles, Miss Josephine Davis.

7—Solo: Land of Hope and Glory (Elgar), M. Frank Harvey.

8—Comédie: *Les deux sourds* (J. de Moineaux).

Placide.................H. Lefebvre
Damoiseau..............J. P. Daoust
Boniface...............N. Fournier
Pierre.................J. A. Cadieux
Gendarme, garde-champêtre et jardinier.

9—Duo: Marche militaire (Hayler). Mme G. Carrier et Miss Marguerite Foley.

10—Chœur: O. Canada. God Save the King.

Accompagnatrices: Mmes Carrier, Morrier et Noble.

—Mme J. E. Morrier se propose d'organiser une chorale et elle fait appel à tous les amateurs qui seraient disposés à lui prêter leur concours.

—M. Georges Russell vient de faire l'acquisition du magasin général de M. Kende, à Hoey.

M. S. McLeod perd son dépôt

Les résultats complets de l'élection de Prince-Albert donnent à M. Andrew Knox une majorité de 3,565. Ses votes se répartissent comme suit: Civils, 5,223; Amérique du Nord, 139; Continent, 688; Angleterre, 539; total, 6,564.

M. S. McLeod a obtenu: Civils, 2,895; Amérique du Nord, 19; Continent, 6?; Angleterre, 25; total, 2,999.

La majorité de M. Knox étant de 3,565, M. McLeod perd son dépôt de $200.

Chambre de Commerce

La Chambre de Commerce a renouvelé ces jours-ci son bureau. Les nouveaux officiers sont:

Président, G. W. Baker; Vice-président, E. A. Fox; Secrétaire, W. O. McDougall. Comité Exécutif: F. W. Ritter, G. H. Carr, Stevens, E. C. Osborn, N. W. Morton, A. McL. Mathieson, F. W. Halliday, K. C., C. F. Clare, H. H. Ittner, A. L. Mattes, W. G. Benton, H. Finkleman, J. P. M. Sibbald.

On se fait photographier

On se fait photographier... C'est ce que nous déclare le propriétaire du "City Art Studio". Malgré la crise que nous traversons, il a dû s'installer dans un local plus spacieux et plus accessible au public, ce qui lui a occasionné des dépenses considérables. Cependant il n'a qu'à se féliciter de ces améliorations. "On commence à comprendre, nous dit-il, que sa photographie est encore le plus beau cadeau qu'on puisse faire à ceux qui nous sont

Le Parlement se réunira le 18 mars

Le nouveau parlement se réunira le lundi 18 mars. L'ancien président, E. N. Rhodes, que le vote des soldats a maintenu à son siège de député, sera sans nul doute réélu: il faudra élire un vice-président en remplacement de M. Rainville.

Une réorganisation du cabinet aura lieu avant le 18 mars, afin de remplacer MM. Sévigny et Blondin.

Qulques chiffres significatifs à propos des élections

Pas moins de 135 candidats ont perdu leur dépôt. Cela fait tomber $27,000 dans la caisse du trésor public.

Sur ces 135 candidats, 110 représentaient l'opposition et 25 le gouvernement.

Dans l'Ontario 41 candidats d'opposition ont perdu leur dépôt. Dans le Québec, 22 candidats du gouvernement ont subi le même sort.

Parmi les 82 partisans de sir Wilfrid Laurier, 16 seulement sont protestants. Parmi les 151 députés gouvernementaux, il n'y a qu'une demi douzaine de catholiques et un seul Canadien français, le Dr Chabot, d'Ottawa.

Les Canadiens français, qui représentent un tiers de la population du pays, n'ont pas le représentant dans le cabinet. Les catholiques n'y ont qu'un seul représentant, l'honorable Doherty, ministre de la Justice.

L'opposition ne compte que 22 membres dont la langue maternelle est l'anglais: quatre de la Nouvelle Ecosse, deux de l'Ile du Prince Edouard, ou du Nouveau Brunswick, six du Québec, sept de l'Ontario, un du Manitoba et un de l'Alberta. Des Grands Lacs à la Colombie Anglaise, l'opposition n'est représentée que par deux membres: MM. Molloy, du Manitoba, et White, de l'Alberta.

Mort du premier ministre de Colombie

Le premier ministre de la Colombie anglaise, l'honorable Brewster, est mort à l'hôpital des Sœurs Grises de Calgary des suites d'une pneumonie contractée pendant son retour d'Ottawa où il avait été assister à la conférence des premiers ministres provinciaux. Il était premier ministre de la Colombie depuis la chute du cabinet conservateur Bowser, il y a deux ans.

Premier congrès des Belges de l'Ouest

Le premier Congrès des Belges de l'Ouest organisé au Club Belge de Saint-Boniface, Manitoba, les 9, 10 et 12 février dernier, a obtenu un franc succès.

Le dimanche 10 février, les congressistes assistaient à la grand'messe de 10 heures à l'église du Sacré-Cœur. Le R. P. Kwakman, curé de la paroisse, dans un langage élevé et touchant rendit hommage à l'héroïsme et au sacrifice de la nation Belge et félicita les organisateurs du congrès de leur belle initiative de commémorer en ce jour les braves compatriotes tombés au champ d'honneur.

Le lundi 11 février dans l'après midi, Léo Schanus donna une conférence très intéressante sur l'immigration belge après la guerre. Après une discussion prolongée mais très amicale la motion suivante fut présentée par Jules Grymonpré, secondée par Léo Schanus: Un comité d'immigration sera formé au club Belge de Saint-Boniface pour prendre toutes informations, favoriser l'immigration belge au Manitoba et aux provinces de l'Ouest, prendre à cœur les intérêts des immigrants dès leur arrivée sur le sol canadien et soigner leur placement en des localités choisies.

Les congressistes furent reçus à l'hôtel de Ville de Saint-Boniface. Le président Louis de Nobele fit la présentation des congressistes réunis fraternellement pour grouper tous les Belges de l'Ouest en une puissante organisation avec la ville de Saint-Boniface comme centre d'action.

Le maire Hormidas Béliveau se déclara heureux et fier de recevoir les congressistes belges et les remercia de leur délicate attention envers l'administration communale.

Création d'un nouveau ministère qui s'occupera du rétablissement des soldats dans la vie civile

Le premier ministre a annoncé la création d'un nouveau ministère qui sera chargé du rétablissement des soldats dans la vie civile. C'est sir James Lougheed qui aura la direction du nouveau ministère. M. F.-B. McCurdy en sera le secrétaire parlementaire.

Deux cousins de M. François Veuillot à St-Boniface

M. François Veuillot a deux cousins qui habitent Saint-Boniface. L'un, M. François Ozanam est un cousin germain, et l'autre M. Jacques Fort-tall, un arrière cousin. M. Ozanam est le neveu de Frédéric Ozanam; sa mère et celle de M. Veuillot étaient sœurs. Cette famille maternelle se rattache à celle de saint Thomas d'Aquin. M. le capitaine Duthoit a également trouvé ici un cousin dans la personne de M. Jules Grymonpré.—*Les Cloches.*

Des soldats traîtres dans l'armée américaine

On a arrêté à Tacoma, Wash., quelques soldats américains qui sont accusés de s'être entendus pour tuer leurs officiers dès qu'ils seraient sur le front et pour livrer aux Allemands autant de soldats américains qu'il leur serait possible.

Pour les exemptés

Ceux qui ont déjà été exemptés du service militaire vont recevoir un questionnaire auquel ils auront à répondre dans le délai de trois jours, faute de quoi leur exemption pourra être annulée. Ce questionnaire est très détaillé; les réponses en seront soumises à un tribunal qui décidera s'il y a lieu de maintenir l'exemption. Ceux qui ont des motifs à faire valoir pour ne pas être appelés de nouveau devront donc les exposer sur cette feuille qui leur sera soumise

Le marché aux grains Winnipeg

No. 1 nord	221
No. 2 nord	218
No. 3 nord	215
No. 4 nord	207
AVOINE—	
No. 2 C. W.	99¼
No. 3 C. W.	96⅛
No. 1 fourrage	95¼
[illegible]	
No. 3	179⅝
No. 4	174⅝
Fourrage	111
[illegible]	
No. 1 N. W. C.	380½
No. 2 C. W.	375½
No. 3 C. W.	358
AVOINE	80c
FOIN la tonne	$10.00
POMMES DE TERRE le minot	$1.1?

Prince Albert

BLE—	
No 1 nord	20?
No. 2 nord	$1 9?
No. 3 nord	19?
No. 4 nord	173
No. 5 nord	1??
BEURRE, la livre	??
OEUFS, la douzaine	0.50
BOEUF, la livre	13 à 14c
PORC, la livre	0.1?
MOUTON, la livre	0.22

LES MARCHES

Le marché aux bestiaux

PORCS—	
Truies	$14.50
Pesantes	$15.50
Verrats	$9.00 à $10.00
Légers	$14.00 à $15.50
BOUVILLONS—	
De choix pour boucherie	$9.25 à $9.7?
De choix pour élevage	$7.50 à $8.00
Passables	$7.00 à $7.50
VACHES—	
De choix pour boucherie	$8.50 à $9.00
Passables	$7.50 à $8.25
Ordinaires	$6.00 à $6.50
Conserve	$4.50 à $5.25
Laitières	$60.00 à $90.00
ANIMAUX MAIGRES (Stockers et feeders)—	
De choix, pesants	$8.50 à $9.00
De choix, légers	$8.00 à $8.40
Passables	$7.00 à $7.50
TAUREAUX—	
De choix	$7.50 à $8.00
Bons	$7.00 à $7.50
Ordinaires	$5.75 à $6.25
BOEUFS—	
De choix	$7.50 à $8.25
Passables	$6.50 à $7.00
Moyens	$6.00 à $6.50
Ordinaires	$4.50 à $5.00
VACHES—	
De choix, légères	$9.00 à $10.00
De choix, pesantes	$8.00 à $9.00
MOUTONS ET AGNEAUX—	
Agneaux de choix	$13.50 à $14.00
Moutons de choix	$9.00 à $10.00
Brebis, de choix	$9.00 à $10.00

D. COUGHLIN & CO.